

Notes et Documents N°112



BP 823 - 98845 Nouméa
Nouvelle-Calédonie
Tél : (687) 28 31 56 - 27 54 81
Fax : (687) 28 81 48
e-mail : isee@isee.nc

Directeur de la Publication
P. Gantelet

Service Études Diffusion
C. Lembège Annonier

Responsable Études Économiques
E. Desmazes
Rédacteur S. Pinsat

Responsable Publications et
conception graphique
M. Messing Colmet-Daage
Réalisation M. Laubreaux,
M. Messing Colmet-Daage

Photos

Construction de bâtiment, Aéroport de
Tontouta, Cimenterie de Numbo,
Carrière de Katiramona, Usine de Goro

Vente

1 500 FCFP, avion 16,76 EUR
Dépôt légal ISSN 0758-0029

Toute reproduction est autorisée avec
indication précise de la source :
ND N°112, ISEE
Édition : Décembre 2009



Avant propos

Le secteur du BTP tient une place importante dans l'économie calédonienne, aussi l'ISEE a décidé d'élaborer une publication qui permette d'apporter les éléments nécessaires à une meilleure vision de ce secteur, de sa structure, de sa spécificité et de son évolution depuis une dizaine d'années.

La réalisation de cette publication repose sur l'exploitation de données produites par l'ISEE lors de la réalisation des comptes économiques mais aussi collectées auprès de différents organismes administratifs tels que les services fiscaux, la CAFAT, la maison de l'habitat, ou encore auprès des entreprises.

Dans la continuité de cette étude, l'ISEE pourra traiter les autres secteurs clés de l'économie calédonienne tels que le commerce, les industries diverses ou agroalimentaires.

Pascal Gantelet
Directeur Adjoint

SOMMAIRE

Avant propos	1	Importations des entreprises	10
Chiffres clés	2	Principales activités des entreprises	11
Image des entreprises du BTP	3	Principaux ratios	
Entreprises et effectifs	3	La demande en BTP	13
Répartition géographique	4	Demande privée, issue des ménages et des entreprises	13
Marché du travail	5	Demande publique	14
Formation	5	Logement social en Nouvelle-Calédonie	14
Travail intérimaire	5	Grands travaux à venir	17
Principales activités	6	Annexes	21
Résultats économiques du BTP	7	Accidents du travail	21
Production et valeur ajoutée	7	Conflits sociaux	21
Poids du BTP dans l'économie	8	Formation en Nouvelle-Calédonie	22
Résultats économiques par activité	9	Définitions	23
Investissements du BTP	10		

Source

Les analyses sur le secteur du BTP sont basées sur des données de nature et d'origine différentes. Ces différences expliquent qu'il existe plusieurs années de référence en fonction de l'angle d'étude :

- la description des entreprises est basée sur le fichier du RIDET (répertoire d'identification des entreprises et des établissements), consultable en temps réel ;
- les données sur les salariés issues des fichiers de la CAFAT sont disponibles trimestriellement ;
- les données définitives sur la valeur ajoutée sont issues des comptes économiques, eux-mêmes alimentés par les déclarations fiscales et sont disponibles trois ans après la date de référence.

La source n'est indiquée en dessous des tableaux et graphiques que si elle est différente de la source ISEE.

AVERTISSEMENT

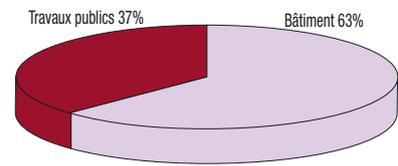
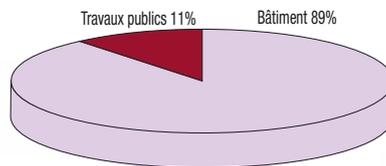
L'analyse descriptive porte sur les entreprises et non sur les établissements. Seule l'activité principale déclarée pour l'entreprise est retenue. Les grands projets industriels sont classés en activité de "travaux publics" durant leur phase de construction. C'est le cas pour les entreprises Vale Inco NC, Prony énergies et Koniambo nickel SAS (ainsi que leurs éventuels prédécesseurs) qui une fois entrées en production sont reclassées en métallurgie et production d'énergie. Une partie de leur activité peut être traitée en "recherche et développement", ce qui donne lieu à des répartitions de leur chiffre d'affaires et de leurs employés entre ces deux secteurs.

Chiffres clés

L'offre

6 921 entreprises

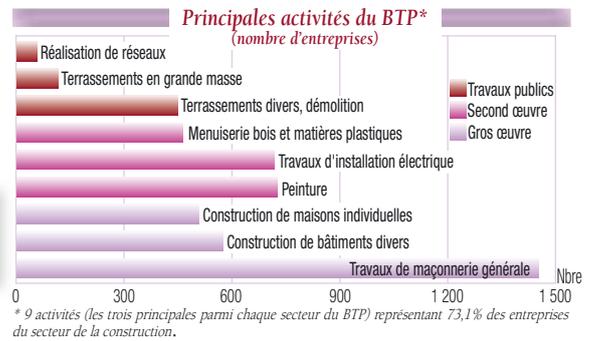
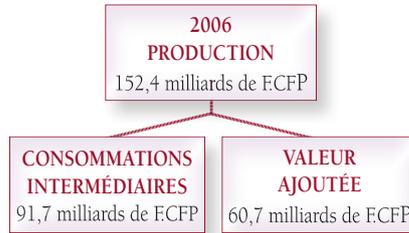
9 184 salariés



Créations	Radiations
1 229	495

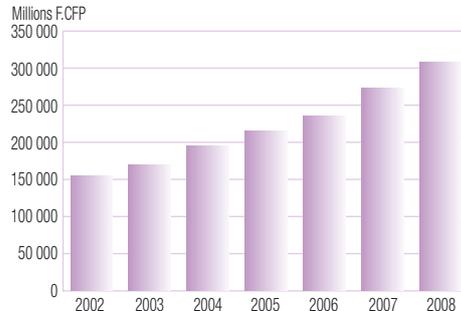
Source : ISEE Unité : nombre

Créations d'entreprises : somme des créations nouvelles, des reprises d'activité et des réactivations au cours de l'année 2008.



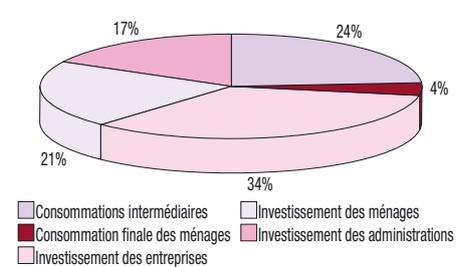
La demande

Évolution des crédits à l'habitat et à la construction*



Source : IEOM * Octroyés par les établissements de crédits situés dans et hors de la zone d'émission de l'IEOM. Montant de l'encours au 31 décembre.

Demande en BTP en 2005



Les indicateurs

Indices et index du BTP

	2006	2007	2008
BT21	119,14	123,36	135,34
32SAL	108,95	111,26	113,81

Source : ISEE Base 100 en décembre 2000

Vente de ciment

	2006	2007	2008
Production locale	133 074	121 818	137 108
Importations	381	15 112	2 390
Vente	133 455	136 930	139 498

Source : Holcim, Direction Régionale des Douanes Unité : tonne

SMG

1 ^{er} janvier 2009
125 464

Unité : F.CFP

Salaires* en 2006

Femme	Homme	Ensemble
222 357	187 383	189 872

* Nets mensuels moyens Unité : F.CFP

Production du BTP et vente de ciment

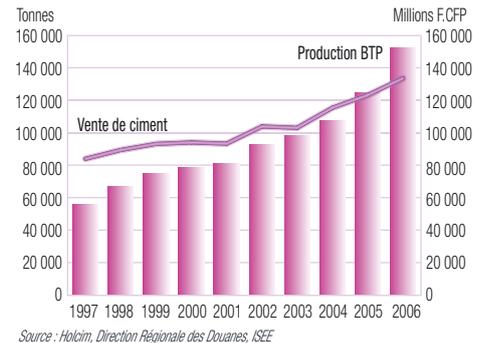


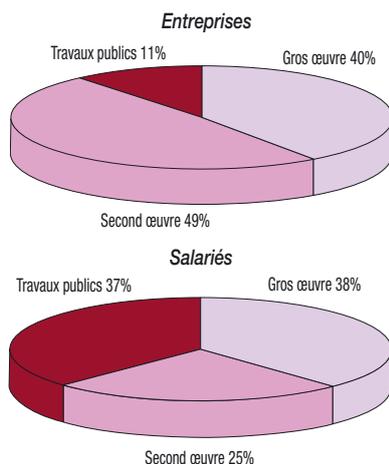
IMAGE DES ENTREPRISES DU BTP

Une entreprise calédonienne sur cinq appartient au secteur du BTP. Le nombre de salariés employés par ces entreprises a doublé entre 1997 et 2008.

Entreprises et effectifs

En 2008, 6 921 entreprises appartenant au secteur du BTP ont été recensées au RIDET. Le BTP est l'un des principaux secteurs du privé puisqu'il représente environ 20% des entreprises calédoniennes*. Le nombre de salariés employés par ces entreprises s'élevait à 9 184 en 2008, ce qui représente 16% des salariés du privé.

Structure du BTP en 2008



Le secteur se divise traditionnellement en trois activités : le gros œuvre, le second œuvre, ces deux composant le bâtiment, et les travaux publics.

Le gros œuvre est essentiellement représenté par des entreprises de travaux de maçonnerie et des entreprises de construction (respectivement 53% et 39% en 2008).

Le second œuvre englobe toutes les autres activités qui interviennent à la suite du gros œuvre. Plus de la moitié des entreprises du second œuvre exercent une activité de travaux de peinture (21%), de travaux d'installation électrique (21%) ou de travaux de menuiserie bois et matières plastiques (14%). Enfin, 74% des entreprises appartenant au secteur des travaux publics ont une activité de terrassement.

* Proportion au 31 décembre 2008 en excluant les entreprises sans activité économique.

Le secteur est principalement constitué de petites entreprises. En 2008, les entreprises de 1 à 29 salariés représentent 13% des entreprises du BTP, celles de plus de 30 salariés seulement 1% et celles qui se limitent au chef d'entreprise n'employant aucun personnel salarié 86%.

La répartition par activité des entreprises est éloignée de celle des salariés. Les proportions sont comparables en ce qui concerne le gros œuvre (40% des entreprises du secteur et 38% des salariés), mais pas pour le second œuvre (49% des entreprises et seulement 25% des salariés) et les travaux publics (11% des entreprises et 37% des salariés). Ce constat illustre des profils d'entreprises distincts. En effet, les entreprises comptant des salariés représentent 30% des entreprises de travaux publics contre seulement 10% des entreprises de second œuvre.

Entreprises par tranche de salariés et activité en 2008*

	0 sal.	1 à 4	5 à 9	10 à 29	30 à 49	50 et +	Total
Gros œuvre	2 379	222	70	55	9	11	2 746
Second œuvre	3 075	223	61	40	10	2	3 411
Travaux publics	534	119	50	43	9	9	764
Total	5 988	564	181	138	28	22	6 921

* Provisoire
Source : ISEE

Unité : nombre

Parmi les 50 entreprises du secteur marchand employant le plus grand nombre de salariés au 31 décembre 2008, sept appartiennent au secteur du BTP : Vale Inco Nouvelle-Calédonie (3^e rang), Société Colas de Nouvelle-Calédonie (12^e rang), Endel Nouvelle-Calédonie (17^e rang), Société d'entreprises Ardimanni et Benedetti (18^e rang), Socométra (25^e rang), Dumez GTM Calédonie (40^e rang) et Cégelec (44^e rang).

83% des entreprises ont un statut juridique de "personne physique" et parmi les entreprises qui ont opté pour un statut de société, 85% ont choisi celui de SARL (soit 15% de l'ensemble des entreprises du secteur).

Entreprises artisanales

Sont considérées comme artisanales les activités de production, de transformation, de réparation ou de prestation de service, nécessitant en partie un travail manuel dans la fabrication du produit. L'entreprise artisanale doit employer moins de 10 salariés au moment de son inscription au Répertoire de Métiers.

Plus de la moitié (78%) des entreprises qui constituent le secteur du BTP sont inscrites au Répertoire de la Chambre de Métiers et sont considérées comme artisanales.

De par leur définition, ce sont de petites entreprises, ce qui explique que 87% d'entre elles n'ont pas de salariés et 9% moins de 5 salariés. Cela se traduit également par un nombre élevé d'entreprises déclarées sous le statut de personne physique (88%), alors que

seulement 11% ont une forme de SARL.

La grande majorité (91%) de ces entreprises artisanales relève du secteur du bâtiment et plus particulièrement du second œuvre (51%). Les entreprises artisanales de travaux publics apparaissent beaucoup plus marginales : seulement 9%.

D'après les registres de la Chambre de Métiers et de l'artisanat, le BTP concentre 60% des entreprises artisanales en Nouvelle-Calédonie.

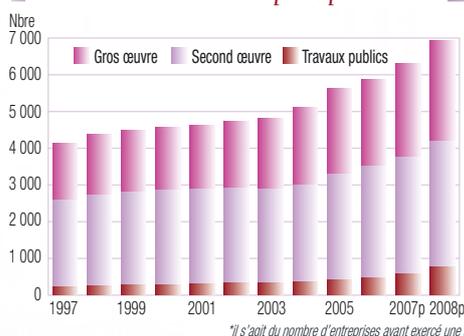
Évolution des entreprises et des effectifs du BTP de 1997 à 2008

Progressant sur un rythme proche de 5% par an, le nombre d'entreprises appartenant au secteur du BTP a cependant connu une accélération avoisinant les 10% en 2005 et 2008 et un net ralentissement en 2001 (0,8%). Sur la période, le poids relatif des entreprises de travaux publics a doublé, mais les entreprises du bâtiment demeurent les plus nombreuses.

Depuis 1997, l'évolution du nombre de salariés est proche de celle des entreprises, avec toutefois une hausse plus importante en 2006 (+13% contre +4% pour le nombre d'entre-

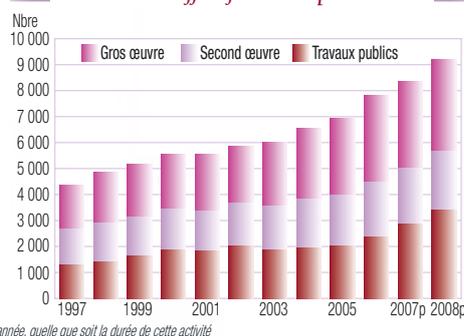
prises), succédant à une année 2005 en retrait (+6% de salariés et +9% d'entreprises). Le gros œuvre demeure le principal employeur du BTP (39% des salariés en 1997 et 38% en 2008) mais il est suivi par les travaux publics (30% en 1997 et 37% en 2008) et non plus par le second œuvre (31% en 1997 et 25% en 2008). La physionomie des entreprises de la construction reste inchangée : la majorité des entreprises sont de petites structures n'employant pas de salariés et ayant opté pour un statut de "personne physique".

Évolution du nombre d'entreprises par activité*



*Il s'agit du nombre d'entreprises ayant exercé une activité dans l'année, quelle que soit la durée de cette activité

Évolution des effectifs salariés par activité*



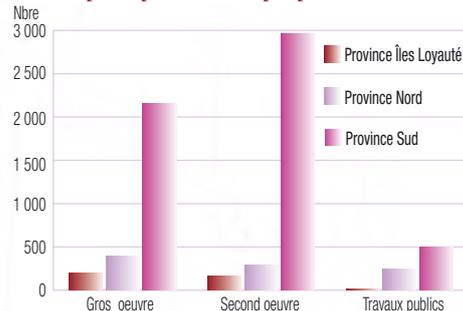
AVERTISSEMENTS

Cette répartition est faite en fonction de l'emplacement géographique de l'établissement où est exercée l'activité principale de l'entreprise. On ne tient donc pas compte d'éventuels établissements situés dans une province différente de celle de l'établissement principal.

Répartition géographique

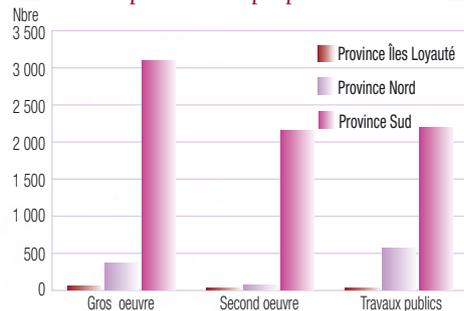
Depuis 1997, l'implantation des entreprises du BTP sur le sol calédonien demeure inchangée. Chaque province enregistre une augmentation du nombre d'entreprise du secteur, mais la province Sud reste un peu plus dynamique en la matière

Entreprises par activité et par province en 2008



(+4,9% en moyenne annuelle contre +4,4% en province Nord et +3,8% en province des îles Loyauté). Ainsi, la concentration des entreprises en province Sud s'accroît : celle-ci regroupe quatre entreprises sur cinq et neuf salariés sur dix.

Salariés par activité et par province en 2008



Concernant les entreprises artisanales, leur implantation géographique est aussi très inégale : 82% d'entre elles se situent en province Sud, contre 12% en province Nord et 6% en province des Iles Loyauté.

Entreprises et salariés en 2008

Provinces	Entreprises		Salariés	
	Nbre	%	Nbre	%
Iles Loyauté	370	5,3	117	1,3
Nord	930	13,4	959	10,4
Sud	5 621	81,2	8 108	88,3

Sources : CAFAT, RIDET

Marché du travail

Le nombre de demandeurs d'emploi dans le secteur de la construction reste stable entre 2007 et 2008, avec en moyenne mensuelle, 27 demandeurs de plus. 13,3% des demandes d'emploi sur l'année 2008 concernent le secteur du BTP, qui fi-

gure en 3^e position après les "services aux personnes et à la collectivité" et les "services administratifs et commerciaux".

Marché du travail du secteur du BTP en 2008



Au cours de l'année 2008, 2 258 nouvelles offres d'emploi concernant le secteur du BTP ont été enregistrées, soit une hausse de 38% (+626 offres) par rapport à l'année précédente.

Le fort volume d'offres d'emploi créées au mois d'avril émane principalement des besoins en main d'œuvre nécessaire à la construction de l'usine du Sud.

20% des offres d'emploi déposées en 2008 (contre 17% en 2007) concernent le secteur de la construction.

Formation

Pour accéder aux multiples professions qu'offre le secteur du BTP, différentes formations sont proposées en Nouvelle-Calédonie (cf page 22) :

- La formation par apprentissage, dispensée par les CFA (Centre de Formation des Apprentis) de la CCI (Chambre du Commerce et d'Industrie) et de la CMA (Chambre de Métiers et de l'Artisanat) permet d'acquérir une connaissance théorique et pratique.
- Les cursus courts et professionnalisés comme les CAP (certificats d'aptitudes professionnels) se préparent en deux ans après la classe de troisième et permettent éventuellement de poursuivre vers un bac professionnel spécialisé.
- En deux ans après le bac, il est possible de préparer des BTS (brevets de technicien supérieur) qui permettent d'accéder à des fonctions d'encadrement.

Il existe d'autres formations en métropole, parfois plus longues, telles que celles dispen-

sées par les IUP (instituts universitaires professionnalisés), les licences et masters professionnels ainsi que des diplômes d'ingénieur, comme ceux de l'ESTP (école spéciale du BTP et de l'industrie).

Avec la prise de conscience pour le respect de l'environnement et l'essor des chantiers verts, les demandes de formation en rapport avec ce domaine devraient s'accroître.

Face à l'importance grandissante de l'activité du secteur de la construction avec les grands projets de chantiers privés et publics à venir, et la pénurie de personnel qualifié, les professionnels, regroupés dans l'association de formation du BTP (AFBTP) ont inauguré en juin 2008 un plateau technique "gros œuvre" du BTP à Ducos. Cet outil est destiné à la formation des coffreurs-bancheurs, des chefs d'équipe de chantier et des conducteurs de travaux.

Formation professionnelle continue

Le montant annuel des financements accordés par la DFPC pour la formation professionnelle continue dans le secteur du BTP s'élève à 168 millions de FCFP en 2009, en hausse de 21% par rapport à l'année précédente.

Travail intérimaire

Le nombre d'emplois intérimaires dans le secteur du BTP n'a cessé d'augmenter depuis 2002, progressant à un rythme supérieur à 25% en moyenne annuelle. Les

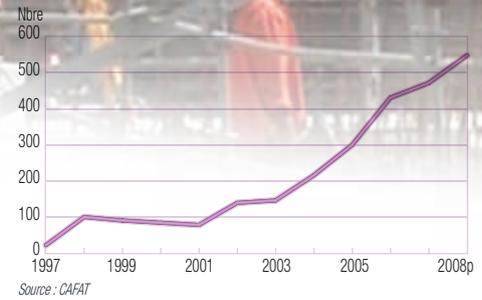
années 2004, 2005 et 2006 ont enregistré des augmentations de l'ordre de 40%, en lien avec la demande issue du chantier de l'usine de Goro.

AVERTISSEMENTS

L'évolution du nombre de travailleurs intérimaires est calculée par l'intermédiaire du nombre de salariés des agences d'intérim qui est déclaré à la CAFAT, en fonction du code d'activité CAFAT (en fonction donc du type d'emploi occupé et non de l'activité de l'entreprise). Il s'agit d'une moyenne du nombre de salariés employés pendant l'année.

En 2008, le secteur de la construction comptabilise en moyenne sur l'année plus de 547 employés intérimaires, soit 6% des effectifs salariés du BTP. Le nombre moyen mensuel d'intérimaires fluctue différemment au cours de l'année en fonction des besoins des entreprises, et bien qu'il soit important tout au long de l'année, son plus haut niveau est atteint en juillet/août avec près de 650 employés et le plus bas en janvier avec 408 intérimaires.

Evolution de l'intérim

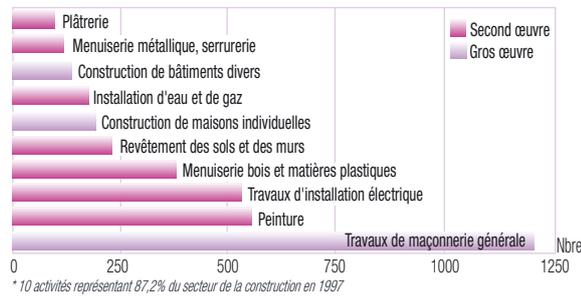


Principales activités

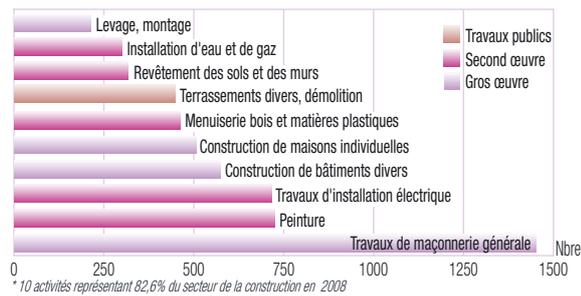
En fonction du nombre d'entreprises

Principales activités* du BTP

en 1997



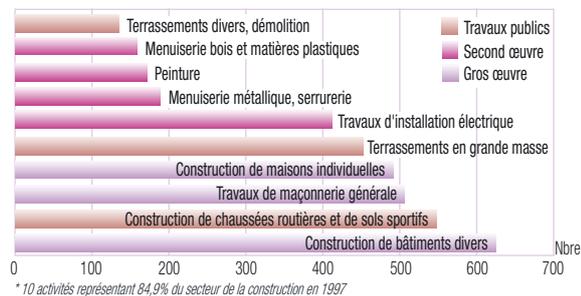
en 2008



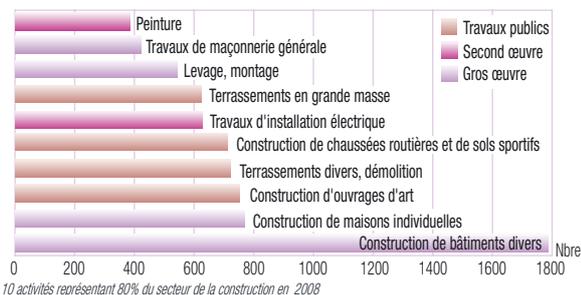
En fonction du nombre de salariés

Principales activités* du BTP

en 1997



en 2008



En descendant à un niveau d'analyse plus fin (niveau de la "classe" de la NAF), il ressort que les 10 activités les plus représentées concentrent respectivement 87% et 83% des entreprises en 1997 et 2008 (sur un total de 29 activités). Sur cette même période, le trio de tête des classes d'activité reste inchangé : il s'agit des travaux de maçonnerie générale, de peinture et d'installation électrique. Néanmoins, leur poids est passé de 55% à 42% entre ces deux dates.

En 2008, les activités du gros œuvre sont mieux représentées (elles sont 4 parmi les 10 activités qui comptent le plus d'entreprises) et l'activité de "terrassements divers, démolition" qui appartient aux travaux publics se place en 7^e position alors que ceux-ci n'étaient pas représentés parmi les 10 activités principales en 1997.

Le classement des 10 principales activités est sensiblement différent si l'on se réfère au nombre de salariés employés. Sous cet angle, les travaux de maçonnerie générale, de peinture et d'installation électrique sont toujours bien représentés, mais en 1997 comme en 2008 c'est la construction de bâtiments divers qui emploie le plus de salariés (leur nombre a presque triplé).

De manière générale, les activités appartenant aux travaux publics sont plus nombreuses à figurer au classement des employeurs et parmi ces activités, il faut noter que les usines métallurgiques et la centrale électrique de Prony qui sont enregistrées de manière transitoire dans la classe 452C "construction d'ouvrages d'art" sont les mieux placées.

RÉSULTATS ÉCONOMIQUES DU BTP

La production des entreprises du BTP dépasse les 150 milliards en 2006. Elles ont ainsi dégagé une valeur ajoutée de 60 milliards de F.CFP, en hausse de 29% par rapport à 2005.

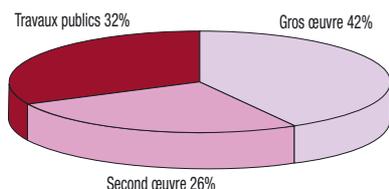
Production et valeur ajoutée

La production

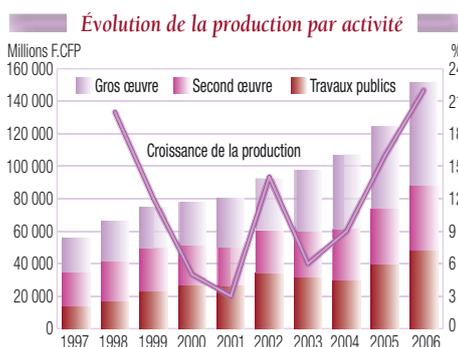
En 2006, la répartition de la production du BTP entre les trois activités était la suivante : 63,9 milliards de F.CFP pour le gros œuvre, 39,7 milliards de F.CFP pour le second œuvre et 48,8 milliards de F.CFP pour les travaux publics. Entre 1997 et 2006, la production de l'ensemble des entreprises du BTP a été multipliée par 2,7, soit une progression annuelle moyenne proche de 12%. Les productions du gros œuvre et des travaux publics ont plus que triplé, expliquant ainsi respectivement 45% et 35% de l'évolution de la production de l'ensemble du secteur.

En excluant l'évolution des coûts de la construction (mesurée grâce au BT21), on estime que la production, en termes réels, dans le bâtiment a doublé (soit + 8% en moyenne annuelle) entre 1997 et 2006. L'approche de l'évolution en volume dans les travaux publics est plus difficile compte tenu du caractère exceptionnel d'une partie de l'activité (construction des usines avec recours à des matériaux spécifiques), mais en se référant à l'indice TP07 on estime que le volume d'activité dans les travaux publics a évolué de plus de 10% par an en moyenne sur la période.

Ventilation de la production par activité en 2006



La construction de bâtiments divers et de maisons individuelles (NAF 452A et 452B) assure 72% de la production de l'activité de gros œuvre, alors que les travaux de maçonnerie géné-



rale (NAF 452V) et de levage, montage (NAF 452T) en réalisent respectivement 14,1% et 13,9%.

La production de l'activité de second œuvre est principalement générée par les travaux d'installation électrique (NAF 453A) : 27,4%, par les travaux de menuiserie métallique, serrurerie et de menuiserie bois et matières plastiques (NAF 454D et 454C) : 22,8%, et par les travaux de peinture (NAF 454J) : 13,1%.

Plus de la moitié de la production de l'activité des travaux publics est issue des travaux de terrassement (29,3%, NAF 451A et 451B) et des travaux de construction de chaussées routières et de sols sportifs (24%, NAF 452P). Et, avec les grands projets nickel, 32% de la production de l'activité des travaux publics proviennent des travaux de construction d'ouvrages d'art (NAF 452C).

La ventilation par strate de salariés permet de constater que 42,6% de la production totale du secteur reviennent aux entreprises de moins de 10 salariés. Les trois quarts de leur production correspondent à du bâtiment, ce qui leur permet de regrouper la moitié du chiffre d'affaires sur ce marché (le reste est réparti équitablement entre les deux autres strates étudiées).

Les entreprises de 10 à 29 salariés représentent 21,4% de la production totale du BTP et produisent principalement du bâtiment (83,7%).

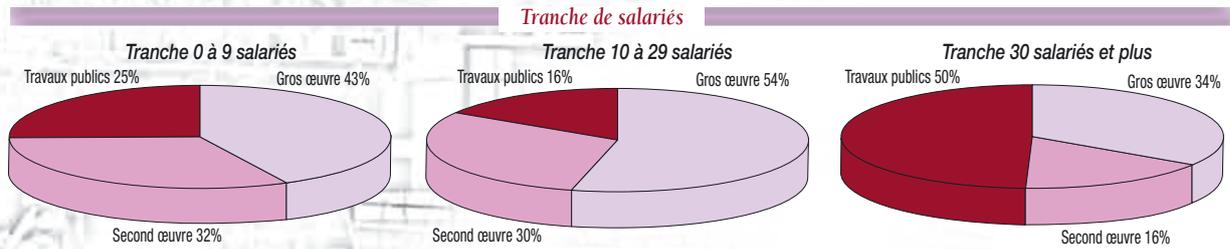
AVERTISSEMENTS

Il convient de distinguer la production du BTP au sens de la comptabilité nationale, qui évalue l'ensemble de la production y compris la production immobilisée de certaines grandes entreprises (ex : Enercal, l'OPT ...) de la production analysée dans la présente étude, qui concerne la production des entreprises qui appartiennent de par leur nature au secteur du BTP.

La production est estimée à prix courants sur la base des déclarations fiscales. Le concept d'évolution "en termes réels" signifie que ces valeurs sont corrigées de l'effet "prix" afin d'isoler l'effet "volume" c'est à dire l'évolution de la production à prix constants.

Dans le secteur des grandes entreprises (30 salariés et plus), la ventilation de la production entre les différentes activités est inversée : la production est dominée par les activités de travaux pu-

blics dont elles sont les principales productrices (55,6% de la production totale de TP), suivie par les activités de gros œuvre et avec un faible niveau de réalisation dans le second œuvre.



La valeur ajoutée

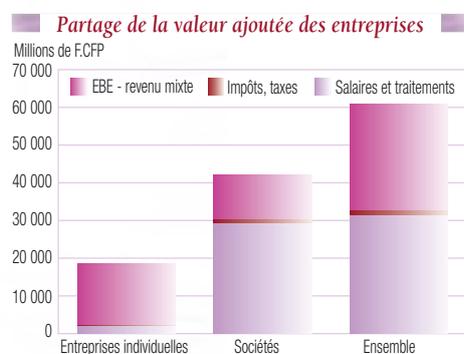
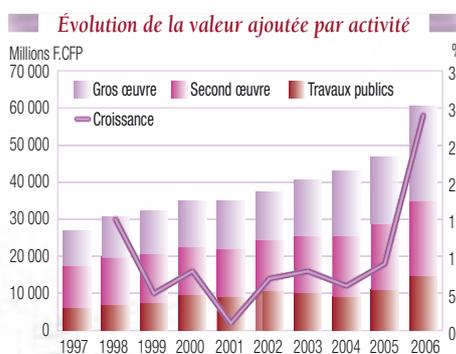
Entre 1997 et 2006, la valeur ajoutée du BTP a enregistré des hausses importantes, mis à part en 2001 où la croissance de ce secteur s'est limitée à 0,8%. Sur les dix années, la richesse créée par les entreprises du secteur a augmenté de 9% par an en moyenne. Dans le détail, le gros œuvre a progressé de 12% en moyenne annuelle, le second œuvre de 7% et les travaux publics de 10%.

La croissance la plus importante concerne la dernière année. En effet, pour 2006, la valeur ajoutée dégagée par le secteur du BTP est estimée à 60,7 milliards de FCFP, soit une progression de 28,8% par rapport à 2005. Le chantier de l'usine du Sud a largement contri-

bué à cette croissance exceptionnelle.

Plus de 75% de la valeur ajoutée créée proviennent du gros œuvre et du second œuvre avec respectivement 25,6 milliards et 20,1 milliards de FCFP. Les travaux publics représentent 15,1 milliards de FCFP.

Environ un tiers de la valeur ajoutée est issu d'entreprises individuelles. Celles-ci ne consacrent que 10% de cette valeur ajoutée aux salaires et traitements, contre deux tiers pour les autres sociétés (en comptabilisant les traitements des gérants et des dirigeants déclarés à l'impôt sur les sociétés). Ainsi, sur l'ensemble du secteur, le taux de marge (*Excédent brut d'exploitation/valeur ajoutée*) ressort à 46%.

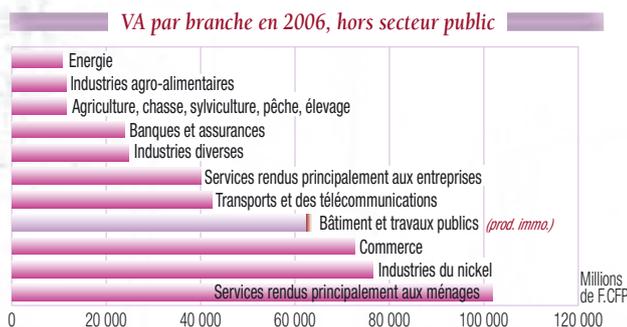


Poids du BTP dans l'économie

En 2006, la contribution du secteur du BTP à l'ensemble de la valeur ajoutée calédonienne est estimée à 10%. Si l'on

exclut les services publics, sa contribution représente alors 13%, le plaçant en quatrième position des secteurs les plus importants, derrière les services aux ménages, l'exploitation du nickel (extraction et métallurgie) et le commerce.

La prise en compte de l'activité des entreprises qui n'appartiennent pas au secteur mais qui ont eu une production de BTP pour leur production immobilisée conduit à une réévaluation de la valeur ajoutée en BTP au sens de la comptabilité nationale à environ 62 milliards de FCFP pour 2006.



Résultats détaillés par activité

NAF	Entreprises	Salariés	Production	CI	VA
1997					
452A Construction de maisons individuelles	193	491	5 698	3 477	2 221
452B Construction de bâtiments divers	136	625	6 548	4 105	2 443
452T Levage, montage	15	72	1 136	730	406
452V Travaux de maçonnerie générale	1 207	506	7 128	2 844	4 283
Gros œuvre	1 551	1 694	20 510	11 156	9 354
452J Réalisation de couvertures par éléments	86	97	1 218	717	501
452K Travaux d'étanchéification	10	13	179	84	95
452L Travaux de charpente	63	58	818	426	392
453A Travaux d'installation électrique	530	412	6 268	3 064	3 204
453C + 453E Travaux d'isolation + Installation d'eau et de gaz	177	60	1 223	474	750
453F Installation d'équipements thermiques et de climatisation	20	3	127	50	78
453H Autres travaux d'installation	3	1	6	0	6
454A Plâtrerie	96	32	648	312	336
454C Menuiserie bois et matières plastiques	379	158	3 067	1 482	1 585
454D Menuiserie métallique ; serrurerie	117	189	2 438	1 357	1 081
454F Revêtement des sols et des murs	230	64	1 318	546	773
454H Miroiterie de bâtiment ; vitrerie	4	20	177	115	62
454J Peinture	553	172	2 800	845	1 955
454L + 454M Agencement de lieux de vente + Travaux de finition n.c.a.	96	65	842	431	411
Second œuvre	2 364	1 345	21 129	9 901	11 228
451A Terrassements divers, démolition	88	136	1 557	733	825
451B Terrassements en grande masse	42	452	4 182	2 189	1 994
451D Forages et sondages	5	73	978	593	385
452D + 452E Travaux souterrains + Réalisation de réseaux	20	62	696	342	354
452F Construction de lignes électriques et de télécommunications	11	26	230	107	123
452P Construction de chaussées routières et de sols sportifs	35	548	6 211	3 744	2 467
452R Travaux maritimes et fluviaux	25	6	308	177	131
452C + 452U Construction d'ouvrages d'art + Autres travaux spécialisés de construction	5	7	164	110	55
Travaux publics	231	1 309	14 327	7 995	6 332
Total BTP	4 146	4 348	55 966	29 052	26 914
2006					
452A Construction de maisons individuelles	419	806	14 897	10 435	4 462
452B Construction de bâtiments divers	382	1 554	31 091	19 015	12 077
452T Levage, montage	179	535	8 859	5 176	3 683
452V Travaux de maçonnerie générale	1 375	450	9 024	3 627	5 397
Gros œuvre	2 355	3 345	63 872	38 254	25 618
452J Réalisation de couvertures par éléments	57	47	1 071	633	438
452K Travaux d'étanchéification	19	29	769	553	216
452L Travaux de charpente	129	157	2 335	1 311	1 024
453A Travaux d'installation électrique	627	539	10 894	5 652	5 242
453C + 453E Travaux d'isolation + Installation d'eau et de gaz	270	141	2 971	1 261	1 710
453F Installation d'équipements thermiques et de climatisation	48	9	457	224	233
453H Autres travaux d'installation	25	5	104	23	81
454A Plâtrerie	151	86	1 680	854	826
454C Menuiserie bois et matières plastiques	427	215	4 472	2 185	2 287
454D Menuiserie métallique ; serrurerie	153	266	4 568	2 711	1 857
454F Revêtement des sols et des murs	294	161	2 504	1 018	1 486
454H Miroiterie de bâtiment ; vitrerie	5	14	234	132	102
454J Peinture	668	337	5 211	1 696	3 515
454L + 454M Agencement de lieux de vente + Travaux de finition n.c.a.	168	102	2 435	1 373	1 062
Second œuvre	3 041	2 109	39 704	19 626	20 078
451A Terrassements divers, démolition	242	528	8 560	4 887	3 672
451B Terrassements en grande masse	74	437	5 762	3 144	2 618
451D Forages et sondages	11	126	1 774	1 026	748
452D + 452E Travaux souterrains + Réalisation de réseaux	54	82	882	428	454
452F Construction de lignes électriques et de télécommunications	12	192	3 398	2 270	1 129
452P Construction de chaussées routières et de sols sportifs	36	560	11 709	7 433	4 276
452R Travaux maritimes et fluviaux	26	14	833	528	304
452C + 452U Construction d'ouvrages d'art + Autres travaux spécialisés de construction	19	439	15 916	14 065	1 851
Travaux publics	474	2 380	48 833	33 780	15 053
Total BTP	5 870	7 833	152 409	91 661	60 749

Source : ISEE

Unités : nombre, million de FCFP

Investissements du BTP

AVERTISSEMENTS

Sont concernés ici, les investissements bruts en biens corporels effectués au cours de la période de référence des entreprises assujetties à l'impôt sur les sociétés et au réel simplifié.

Le montant des investissements par les entreprises appartenant au secteur du BTP s'élève à 117,9 milliards de FCFP pour l'année 2006, soit une augmentation de 71% par rapport à l'année précédente.

La hausse de l'investissement est principalement tirée par les entreprises des grands projets industriels, soit 97% des investissements du BTP.

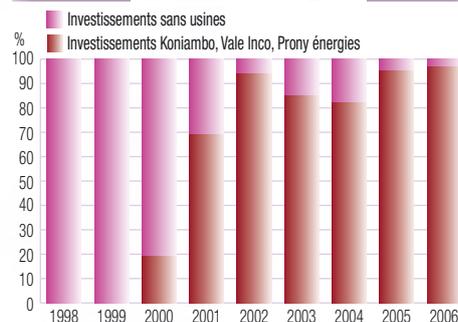
En excluant ces entreprises, le montant des investissements n'est plus que de 3,2 milliards de FCFP.

Sur ces 3,2 milliards, un tiers des investissements est issu des grandes entreprises (de plus de 30 salariés) alors qu'elles représentent moins de 1% du nombre d'entreprises. Les entreprises les plus nombreuses (86%), c'est-

à-dire celles qui n'ont pas de salariés, ne représentent que 13% de ces investissements.

Sur la période de 1998 à 2006, ce sont les entreprises de travaux publics qui effectuent les investissements les plus importants ; ce sont aussi les entreprises qui leur consacrent la part la plus importante de leur valeur ajoutée.

Investissements en 2006



Évolution du taux d'investissement* des entreprises** par secteur d'activité

	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Gros œuvre	11,01	6,22	11,18	8,55	7,44	9,37	8,99	10,25	7,60
Second œuvre	5,14	5,48	7,77	14,31	7,07	6,02	6,34	4,75	5,91
Travaux publics	28,44	19,51	18,75	15,44	23,45	20,85	14,45	16,29	8,96

* Investissements corporels / valeur ajoutée, ** hors Koniambo, Vale Inco, Prony énergies

Importations des entreprises

Alors que pour l'année 2008, la Direction régionale des Douanes a enregistré un niveau d'importation encore jamais atteint, soit 262,3 milliards de FCFP, les importations effectuées par les entreprises appartenant au secteur de la construction sont en forte baisse : -40,2% en 2008 après +136,5% en 2007 et +83,1% en 2006.

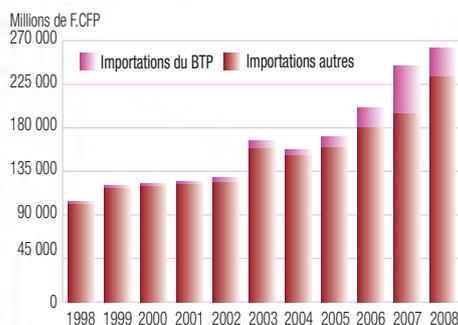
Cette chute du niveau des importations par les entreprises du BTP s'explique principale-

ment par la fin du chantier de la centrale de Prony Energies, mais aussi par le fait que l'année 2007 représentait un pic d'importations liées au chantier de l'usine du Sud.

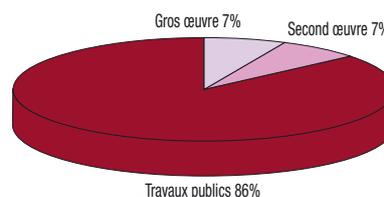
Sur l'ensemble des importations réalisées en 2008 par les entreprises du secteur, soit 29,5 milliards de FCFP, celles destinées directement à la construction des usines représentent plus de 70%.

Les importations du BTP sont constituées principalement de "matériels d'équipement" et "d'autres produits industriels".

Poids des importations du BTP en 2008



Ventilation des importations par activité en 2008



Principales activités des entreprises du BTP

En fonction de la production

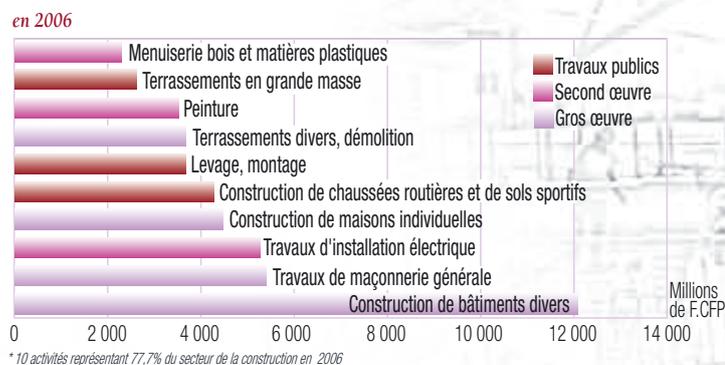
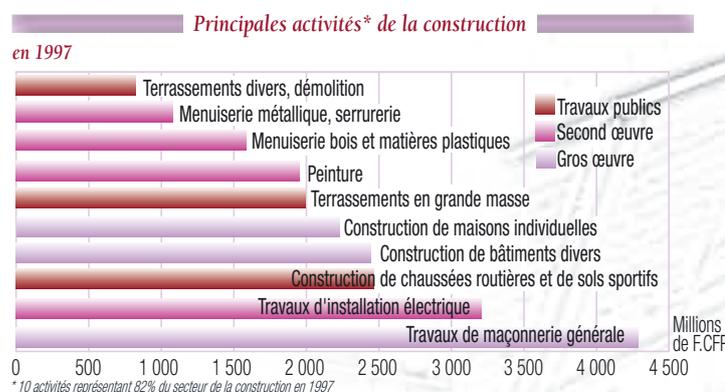
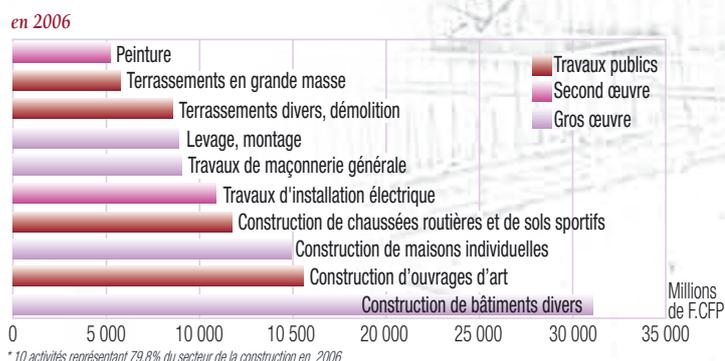
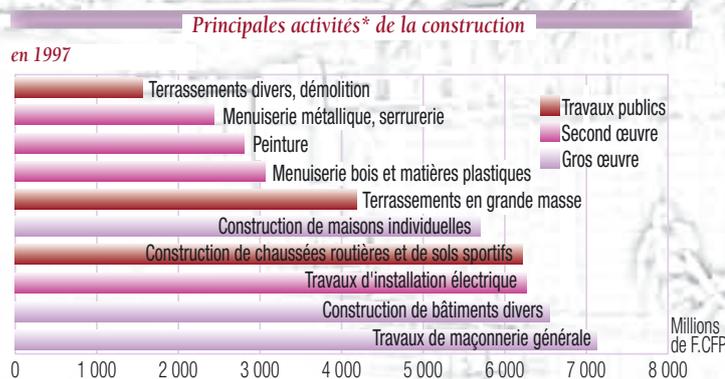
Les 10 activités qui effectuent les productions les plus importantes représentent 82% et 79,8% de l'ensemble de la production du secteur en 1997 et 2006.

Les travaux de maçonnerie générale arrivent en tête en 1997 (comme dans le classement en fonction du nombre d'entreprises), mais en 2006 en dépit d'une hausse de 26% de leur production, ils ne sont plus qu'en sixième position. Ceci ne résulte pas d'une diminution nominale de la production par entreprise de cette classe, mais plutôt d'une hausse massive des autres classes d'activité. Ainsi, la construction de bâtiments divers s'est hissée au premier rang des activités en termes de production, mais surtout la construction d'ouvrages d'art qui compte pourtant un nombre limité d'entreprises mais qui emploie un grand nombre de salariés occupe la deuxième place du classement.

En fonction de la valeur ajoutée

En 1997, les 10 entreprises qui dégagent le plus de valeur ajoutée représentent 82% de la valeur ajoutée du secteur. Le classement est proche de celui relatif à la production, sauf pour la construction de bâtiments divers qui figure en 4^e position au lieu de la seconde, ce qui traduit un taux de valeur ajoutée (rapportée à la production) inférieur à celui des "travaux de maçonnerie générale", "d'installation électrique" et de "construction de chaussée routière et de sols sportifs".

En 2006, la construction de bâtiments divers occupe la première position, suivie par la construction de travaux de maçonnerie générale bien que cette classe d'activité ait chuté en 6^e position du classement par production. La construction d'ouvrages d'art qui est pourtant seconde en matière de production ne figure pas parmi les 10 créateurs de richesse. Ceci s'explique par l'activité liée aux grands projets industriels : celle-ci requiert un taux de consommations intermédiaires (par rapport à la production) supérieur à 90%.



Résultats économiques par activité

Les données économiques retenues dans la présente publication sont élaborées dans le cadre des comptes économiques ; des estimations sont nécessaires pour couvrir l'ensemble du secteur ; les déclarations fiscales des entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés et au réel simplifié servent de base à ces évaluations et sont complétées

grâce à des sources d'origines diverses. Les résultats et ratios suivants ont été calculés pour les seules entreprises de la construction (hors entreprises des grands projets industriels) dont les données fiscales étaient disponibles, soit environ 800 entreprises (13% de l'ensemble) qui représentent 80% de la production et 87% des effectifs salariés

Résultats des entreprises assujetties à l'impôt sur les sociétés et au réel simplifié

	Entreprises	Salariés	Production	CI	VA	Masse salariale	EBE	Production/salarié	VA/Production	EBE/VA
Gros œuvre	282	2 824	50 416	32 524	17 891	10 956	6 810	18	35,5	38,1
Second œuvre	305	1 733	27 326	16 446	10 880	8 412	2 267	16	39,8	20,8
Travaux publics	184	1 916	34 452	21 637	12 815	8 120	4 552	18	37,2	35,5
Total BTP 2006	771	6 472	112 193	70 607	41 586	27 488	13 629	17	37,1	32,8
Gros œuvre	263	2 545	38 781	27 443	11 337	9 045	2 156	15	29,2	19,0
Second œuvre	290	1 725	24 879	14 690	10 189	7 966	2 090	14	41,0	20,5
Travaux publics	167	1 686	27 018	18 150	8 867	6 583	2 168	16	32,8	24,4
Total BTP 2005	720	5 955	90 677	60 284	30 393	23 594	6 413	15	33,5	21,1
Gros œuvre	241	2 269	33 947	23 229	10 718	7 971	2 624	15	31,6	24,5
Second œuvre	266	1 592	22 281	13 109	9 173	7 080	1 953	14	41,2	21,3
Travaux publics	141	1 676	22 547	15 184	7 363	6 113	1 145	13	32,7	15,5
Total BTP 2004	648	5 537	78 776	51 522	27 254	21 164	5 722	14	34,6	21,0
Gros œuvre	215	2 038	27 341	18 026	9 314	6 802	2 390	13	34,1	25,7
Second œuvre	232	1 444	20 256	11 737	8 518	6 663	1 758	14	42,1	20,6
Travaux publics	134	1 630	22 361	14 306	8 055	5 828	2 115	14	36,0	26,3
Total BTP 2003	581	5 112	69 957	44 069	25 887	19 292	6 263	14	37,0	24,2
Gros œuvre	195	1 789	22 787	14 929	7 858	5 697	2 095	13	34,5	26,7
Second œuvre	218	1 411	17 597	10 493	7 104	5 877	1 140	12	40,4	16,0
Travaux publics	124	1 830	24 176	15 430	8 746	6 561	2 046	13	36,2	23,4
Total BTP 2002	537	5 031	64 560	40 852	23 708	18 134	5 281	13	36,7	22,3
Gros œuvre	173	1 770	20 845	13 311	7 534	5 446	2 015	12	36,1	26,7
Second œuvre	218	1 321	15 720	9 352	6 368	5 209	1 057	12	40,5	16,6
Travaux publics	117	1 657	20 492	13 027	7 466	5 949	1 397	12	36,4	18,7
Total BTP 2001	508	4 748	57 058	35 690	21 368	16 604	4 469	12	37,4	20,9
Gros œuvre	164	1 725	18 588	11 373	7 215	5 225	1 904	11	38,8	26,4
Second œuvre	213	1 338	16 588	10 139	6 450	5 462	880	12	38,9	13,7
Travaux publics	100	1 664	22 292	14 032	8 260	5 708	2 345	13	37,1	28,4
Total BTP 2000	477	4 728	57 469	35 544	21 925	16 395	5 130	12	38,2	23,4
Gros œuvre	165	1 680	18 039	11 234	6 806	4 907	1 602	11	37,7	23,5
Second œuvre	216	1 326	18 249	11 367	6 883	5 448	1 337	14	37,7	19,4
Travaux publics	96	1 501	21 654	15 050	6 605	5 161	1 345	14	30,5	20,4
Total BTP 1999	477	4 507	57 943	37 650	20 293	15 517	4 285	13	35,0	21,1
Gros œuvre	170	1 630	18 014	11 380	6 634	4 867	1 706	11	36,8	25,7
Second œuvre	198	1 268	17 079	10 533	6 545	5 139	1 247	13	38,3	19,0
Travaux publics	91	1 362	16 105	9 734	6 371	4 538	1 762	12	39,6	27,7
Total BTP 1998	459	4 260	51 197	31 647	19 550	14 544	4 714	12	38,2	24,1
Gros œuvre	160	1 375	13 896	8 744	5 153	4 101	1 000	10	37,1	19,4
Second œuvre	197	1 201	14 392	8 768	5 624	4 578	970	12	39,1	17,2
Travaux publics	84	1 267	12 922	7 269	5 653	3 925	1 668	10	43,7	29,5
Total BTP 1997	441	3 843	41 210	24 780	16 430	12 604	3 638	11	39,9	22,1

Source : ISEE

Unités : nombre, million de F.CFP, %

En retenant un échantillon d'entreprises actives à la fois en 1998 et 2006 et qui déclarent à l'impôt sur les sociétés et au réel simplifié (soit un total de 242 entreprises), on observe que leur production moyenne a presque doublé sur la période (de 134 à 242 millions de F.CFP). Leur taux de valeur ajoutée (VA / production) est stable à environ 40%. Le nombre de salariés de ces entreprises est passé de 2 729 à 3 828, soit une progression

moyenne annuelle de 4%. Dans le même temps, les rémunérations ont progressé plus rapidement (+6,7% en moyenne annuelle). Finalement, les rémunérations versées ayant progressé moins rapidement que la valeur ajoutée, l'excédent dégagé par les entreprises de l'échantillon a augmenté de +8,7% en moyenne annuelle entre 1998 et 2006. Par contre, leur taux d'investissement en biens corporels a diminué de 18% à 6%.

LA DEMANDE EN BTP

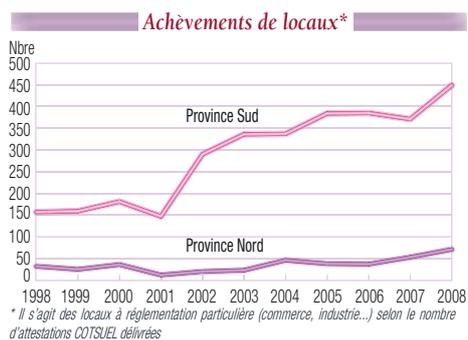
La production de BTP est destinée au marché intérieur. La demande est issue majoritairement du privé, même si le niveau de la commande publique est élevé.

Demande privée, issue des ménages et des entreprises

En 2005, d'après les comptes économiques, la production de BTP* était principalement affectée à l'investissement (72%) à destination des entreprises (34%), des ménages (21%) et des administrations (17%). Le BTP entre également dans le processus de production des entreprises calédoniennes (24%) ; le reliquat correspond à des travaux de petit entretien fournis par les entreprises du BTP aux ménages.

Demande issue des entreprises

La forte croissance enregistrée en Nouvelle-Calédonie depuis 1998, dans un contexte marqué par la construction des usines du Sud et du Nord, a été largement tirée par l'investissement des entreprises. Sa progression, estimée à 18% en moyenne annuelle, a profité au secteur du BTP (environ la moitié des montants investis lui sont consacrés).



Entre 1998 et 2008, 3 589 attestations du Cotsuel ont été délivrées pour les locaux à réglementations particulières (commerces, industries, ...). Leur évolution témoigne de la vigueur de l'investissement des entreprises (hors construction des usines) puisque chaque année enregistre une progression, mis à part une diminution en 2001 largement compensée en 2002 et des stagnations en 1999 et 2006. En 2008, l'augmentation enregistrée est de 23%.

La majorité de ces attestations ont été accordées pour la province Sud (86%) et principalement pour la commune de Nouméa (72%). En province Nord, les communes les plus concernées sont Koumac (24%) et Pouébo (23%).

Le BTP est principalement destiné à l'investissement, c'est pourquoi il ne représente qu'environ 6% des intrants nécessaires à la production locale, loin derrière les services, les produits industriels et les produits de l'énergie. De plus, il s'agit essentiellement de consommations internes au BTP (par exemple de la sous-traitance d'entreprises du BTP pour d'autres entreprises du secteur).

Demande des ménages

La construction de logement constitue 90% de l'investissement des ménages (les 10% restants correspondent à des frais liés à ces investissements en logement). Celui-ci a enregistré une croissance annuelle moyenne de l'ordre de 4% entre 1998 et 2005.

Le nombre d'attestations délivrées par le Cotsuel est un bon indicateur de l'évolution du marché de la construction destinée aux ménages (en volume). Entre 1998 et 2008, 20 824 constructions à usage d'habitation ont reçu l'attestation du Cotsuel, soit une moyenne proche de 2 000 logements par an. La plupart de ces certificats concernent la province Sud (94%) et plus précisément le Grand Nouméa (87%). En province Nord, ce sont les communes de Koumac et de Koné qui ont reçu le plus grand nombre de certificats sur la période.

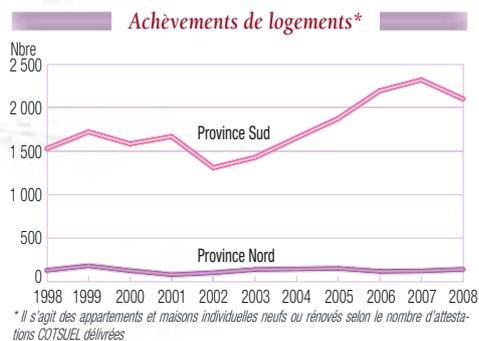
A compter de 2003, le nombre d'attestations a enregistré une hausse importante (supérieure à

Le COTSUEL (Comité Territorial pour la sécurité des Usagers de l'électricité)

Ce comité délivre des certificats attestant la conformité des installations électriques privées. Celles-ci doivent répondre à des normes de sécurité applicables sur le territoire depuis le 22 novembre 1985. Il est missionné uniquement pour les provinces Nord et Sud, hors zones non soumises à permis de construire (réserves foncières). Les certificats du COTSUEL sont obligatoires pour les habitations et locaux professionnels neufs et les ajouts de compteurs

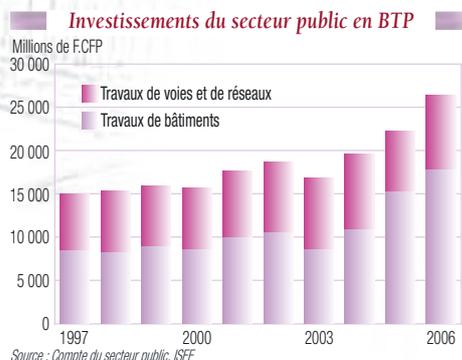
* aux prix du marché et hors stocks

10% chaque année) qui s'achève en fin de période avec un ralentissement en 2007 (+5,7%) suivi d'une diminution en 2008 (-8,2%). Dans le détail, on constate que les attestations délivrées pour des maisons individuelles sont en diminution à compter de 2007 tandis que celles pour des appartements enregistrent une hausse importante cette année-là (+20,4%) avant de diminuer en 2008 (-13,2% contre -1,9% pour les maisons individuelles).



La commande publique

Le secteur public consomme du BTP pour son fonctionnement (environ 2,5 milliards de FCFP en 2005), mais consacre surtout plus de 80% de ses investissements à la construction. L'effort public a été soutenu sur la période 1998 à 2006 puisque



ce sont plus de 183 milliards de FCFP qui ont été investis en BTP.

Après une diminution de 10,7% en 2003, les investissements du secteur public calédonien en BTP ont enregistré une progression constante pour atteindre 26,4 milliards de FCFP en 2006.

Les travaux consacrés aux bâtiments progressent de manière plus marquée sur la période. Les communes sont le principal investisseur public en BTP : avec 9,5 milliards de FCFP dont 5,8 milliards en travaux de voies et réseaux, elles représentent 36% de la dépense en 2006. Elles sont suivies par les provinces (28%) qui effectuent surtout des travaux de bâtiment, et l'Etat (13%).

EEP :

Etablissements d'enseignement privé sous contrat

OCS :

Organismes de couverture sociale

ODAC :

Organismes divers d'administration communale

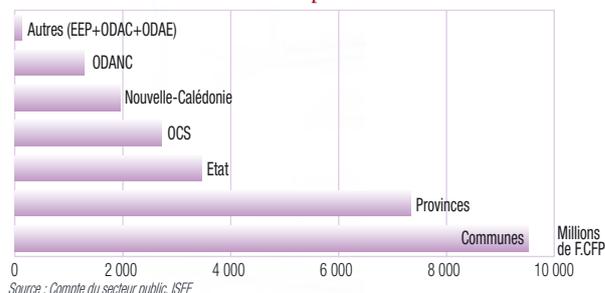
ODAE :

Organismes divers d'administration de l'Etat

ODANC :

Organismes divers d'administration de la Nouvelle-Calédonie

Investissements par sous secteur



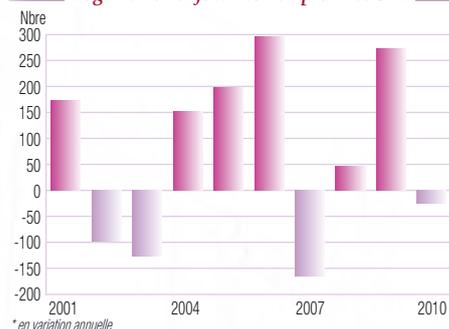
AVERTISSEMENTS

Au sens de la comptabilité nationale, la production des entreprises telles que la SIC, le FSH, la SECAL, la SEM Agglo et de l'association TEASOA n'est pas comptabilisée avec la production du secteur du BTP, mais avec celle des services immobiliers.

Le logement social en Nouvelle-Calédonie

En Nouvelle-Calédonie, le développement de l'habitat social est un enjeu prioritaire, inscrit d'une part dans les

Logements neufs livrés* en province Sud



accords de Matignon en 1988, puis dans l'accord de Nouméa en 1998.

Suite aux états généraux du logement social (EGLS) qui ont eu lieu en décembre 2004, la production annuelle de logements sociaux livrés a fortement augmenté.

Concernant la province Sud, en deux ans, le nombre de logements sociaux livrés a plus que doublé (797 logements livrés en 2006 contre 305 en 2004). En revanche, en 2007 et 2008 un léger recul de cette production attribuée au conflit social ciblant la cimenterie de Numbo s'est fait ressentir. L'arrêt de la production de ciment pendant deux mois, ajouté aux intempé-

ries climatiques, sont à l'origine de différences entre les prévisions 2007 et les livraisons réelles

de logements par la SIC (341 logements livrés en 2007 alors que 427 en étaient prévus).

Conventionnement

Pour le secteur locatif, ce terme signifie qu'une convention de financement est passée entre la Province et le bailleur en vue de réaliser un programme de construction de logements sociaux.

Pour le secteur de l'accession, il signifie qu'un arrêté d'octroi pour une aide individuelle a été signé par le président de la Province.

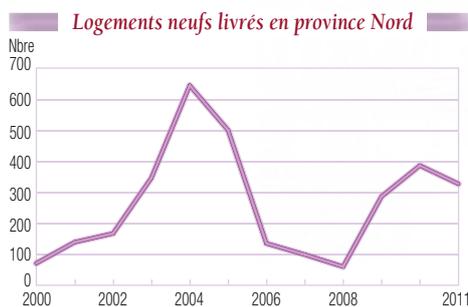
Logements sociaux en province Sud										
	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008p	2010p
Locatif	310	105	182	176	758	522	663	869	780	650
Accession	129	115	77	78	83	41	55	188	211	350
Total conventionnements logements neufs	439	220	259	254	841	563	718	1 057	991	1 000
Locatif	131	286	205	55	195	324	683	511	405	714
Accession	75	92	75	99	110	178	114	121	224	180
Total livraison logements neufs	206	378	280	154	305	502	797	632	629	894

Source : Bilan de la journée de l'habitat 2008 p. : prévisionnel, selon contrats de développement 2006 à 2010 Unité : nombre

En province Nord, en revanche, l'évolution du nombre de livraison de logements sociaux, suite aux EGLS de 2004 n'a pas été aussi forte qu'en Province Sud : elle est même très fluctuante.

Logements sociaux en province Nord												
	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008p	2009p	2010p	2011p
Total livraison logements neufs (y compris Erca)	73	141	169	348	646	502	137	101	62	288	388	329

Source : Bilan de la journée de l'habitat 2008 p. : prévisionnel, selon contrats de développement 2006 à 2010 Unité : nombre



Demandes de logement social	
2008	
Locatif	4 488
Accession	957
Rénovation	110
Construction sur terrain	36
Total	5 591

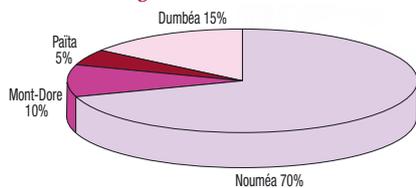
Source : Maison de l'habitat Unité : nombre

Créée le 17 novembre 2006, la Maison de l'Habitat est une association constituée avec l'Etat, la Province Sud, les 14 communes de la province Sud ainsi que les opérateurs sociaux, chargée de recenser les demandes de logement social en province Sud. Ses deux objectifs sont d'une part, d'accueillir, d'informer et de positionner les demandeurs souhaitant solliciter les opérateurs de logements sociaux (SIC, FCH, FSH, OPAL, SECAL, SEM Agglo) et d'autre part de devenir l'observatoire du logement social en Province Sud et fournir aux services de la Province les statistiques nécessaires sur l'évolution des demandes de logement social (acquisition, construction, rénovation, location).

Production de logements sociaux

Les principaux opérateurs intervenant sur le grand Nouméa sont la SIC, le FSH / FCH et la SEM Agglo. Les autres opérateurs agissant également pour l'habitat social sont la SECAL et la TEASOA pour la province Nord.

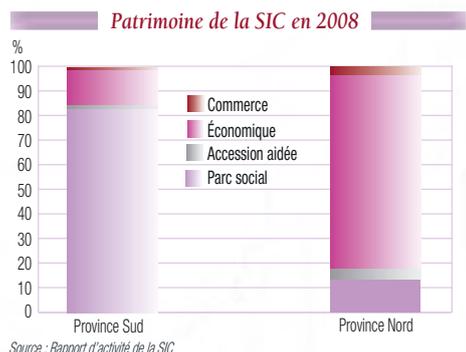
Demandes de logement social dans le Gd Nouméa



Source : Maison de l'habitat

Concernant l'année 2008, la Maison de l'Habitat a enregistré 5 591 demandes de logement social, dont 5 271 rien que pour le Grand Nouméa. Parmi les demandes de logement en location, 33% concernent une location avec possibilité d'accession par la suite.

La SIC, Société Immobilière de Nouvelle-Calédonie a été créée le 28 juillet 1988 et a pour principal domaine d'activité la gestion immobilière. Ses activités consistent en la construction de logements locatifs et en accession à la propriété, ainsi que de locaux commerciaux, mais aussi en aménagement et gestion locative. Au terme de l'année 2008, la SIC gère un parc immobilier de 7 964 logements dont la majorité se situe en province Sud (96%). Elle a livré 425 logements dont la quasi-totalité (99%) est constituée de logements sociaux : 84 logements très aidés, 110 logements aidés et 135 logements aidés de transition. Parmi les logements sociaux livrés, 78,5% concernent la location et 21,5% l'accession à la propriété.



Source : Rapport d'activité de la SIC

Définition

Sont considérés comme logement social locatif, le logement très aidé (LTA), le logement aidé (LA) et le logement aidé de transition (LAT), car ces trois catégories proposent des niveaux de loyer réduits grâce à leur mode de financement puisqu'ils bénéficient de subventions de la part de l'Etat, des Provinces ou des communes. Le montant du loyer est plus ou moins élevé en fonction du montant de la subvention. Est également considéré comme logement social, le logement en accession aidée à la propriété, puisque ce logement bénéficie aussi de subventions, permettant de réduire le prix de vente et de faire accéder à la propriété des familles qui n'auraient pas pu le faire dans le privé.

Opération "1000 logements" du FSH

de 1999 à 2001, le FSH a pris en gestion locative 1061 logements financés en Loi Pons. Situés sur quatre communes différentes (Nouméa, Mont-Dore, Païta et Dumbéa) 981 sont destinés à l'accession et 80 demeureront dans le parc locatif du Fonds Social de l'Habitat. Pendant six ans, les résidents de ces logements en ont été locataires et le FSH leur a proposé de les racheter à terme.

En comparaison avec l'année 2007, la livraison de logements sociaux a progressé de moitié et si le locatif domine (329 livraisons

en 2008 contre 202 en 2007), la livraison en accession à la propriété a fortement augmenté (90 livraisons en 2008 contre 8 l'année précédente).

Livraison de logements sociaux par la SIC										
	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Locatif	175	219	352	239	170	174	272	353	202	329
Accession	124	23	5	7	19	0	0	0	8	90
Total logements sociaux livrés	299	242	357	246	189	174	272	353	210	419
Logements économiques ou intermédiaires	134	60	53	56	113	39	93	25	107	5
Equivalent logement (commerces, bureaux, ...)	0	0	0	0	0	8	6	26	24	1
Total logements non sociaux	134	60	53	56	113	47	99	51	131	6
Total logements SIC livrés	433	302	410	302	302	221	371	404	341	425

Source : Rapport d'activité de la SIC

Unité : nombre

Le FSH, Fonds Social de l'Habitat a été créé le 17 décembre 1964 à l'initiative des organisations syndicales représentant les salariés et de la fédération patronale représentant les entreprises. Il est le plus ancien bailleur social du territoire et a pour mission de favoriser l'accès des salariés au secteur locatif à loyer modéré, ou à la petite propriété de terrains viabilisés nus ou bâtis et peut également intervenir dans la réhabilitation de l'habitat insalubre.

Activité du FSH

	2006	2007	2008
Logements en gestion locative	837	1021	1158
Villas vendues sur le parc 1 000 logements	70	156	271
Lots nus vendus	129	45	44
Logements locatifs livrés	243	205	278

Source : Rapport d'activité du FSH

Unité : nombre

Le FCH, Fonds Calédonien de l'Habitat, filiale du FSH a été créé en 2003 et a pour but d'augmenter l'offre de logements locatifs en faveur des salariés. Il assure la promotion, la gestion et l'entretien du parc locatif du FSH, ainsi que la construction de logements sociaux. En 2004, l'ensemble des logements locatifs du FSH a été transféré à sa filiale : le FCH. Seuls restent au sein de son patrimoine, les pavillons du parc "1000 logements" soit, après les ventes réalisées en 2006 et courant 2007, 754 pavillons (153 sur le Mont-Dore, 469 à Païta et 132 à Dumbéa).

La SEM Agglo, Société d'Economie Mixte de l'Agglomération a été créée le 5 décembre 2003 et a pour principales activités l'immobilier, la production et la gestion d'un parc de logements locatifs aidés et très aidés sur le Grand Nouméa. Près de la moitié (49%) du patrimoine de logements sociaux gérés par la SEM Agglo se situe dans la commune de Nouméa.

Livraison de logements sociaux

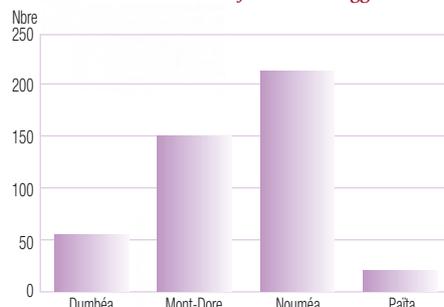
	2006	2007	2008
SEM Agglo	150	183	104

Source : La SEM Agglo

Unité : nombre

Depuis sa création, la SEM Agglo livre plus d'une centaine de logements sociaux par année. Néanmoins, une diminution de livraison a été constatée en 2008 (79 logements en moins par rapport à 2007).

Patrimoine locatif de la Sem Agglo*



Source : La Sem Agglo * Au 31 décembre 2008

L'association Renouveau TEASOA est une structure rassemblant les communes de la province Nord. Son activité est répartie entre l'aide subventionnelle et technique à l'habitat, la construction de logements sociaux destinés aux personnes âgées ou handicapées, et l'accession aidée à la propriété.

Livraison de logements sociaux

	2007	2008
TEASOA	84	151

Source : La TEASOA Unité : nombre

En province Nord, le nombre de logements sociaux livrés par la TEASOA a fortement augmenté entre 2007 et 2008. En effet, le nombre de projets réceptionnés, tous programmes confondus, s'est accru de 44%, soit 67 projets en plus en 2008 par rapport à 2007.

La construction de logements sociaux s'est envolée ces dernières années afin de faire face à une demande de plus en plus grande de la part d'une population à faible revenu, et en accord avec la politique des villes de Nouméa et du Grand Nouméa de résorber les squats en fournissant un logement décent à ces habitants.

Les squats sur le grand Nouméa

Dans le cadre de sa politique d'habitat social, la Province Sud en partenariat avec l'Etat a mis en place un recensement des squats sur l'agglomération du Grand Nouméa (communes de Nouméa, Mont-Dore, Dumbéa et Païta) en 2006.

Cette enquête, actualisée en 2008 par TNS (Taylor Nelson Sofres) dénombre une population de 8148 squatters, composée de 6 080 personnes établies de façon permanentes et de 2 068 personnes hébergées pour une durée variable.

En 2008, les squatters (permanents et hébergés) représentent un peu plus de 5% de la population de l'agglomération du Grand Nouméa et ils se concentrent principalement sur les communes de Dumbéa (48%) et de Nouméa (45%).

Entre 2006 et 2008, avec les opérations de

	2006		2008	
	Permanents	Hébergés	Permanents	Hébergés
Dumbéa	3 063	1 150	2 843	1 088
Mont-Dore	483	236	385	125
Nouméa	2 507	855	2 822	843
Païta	15	7	30	12
Total	6 068	2 248	6 080	2 068
Total	8 316		8 148	

Source : Étude sur les squats - Province Sud

Unité : nombre

résorption menées par la Province Sud, 9 squats ont été résorbés (6 dans la commune de Nouméa, 2 dans celle du Mont-Dore et 1 dans celle de Dumbéa). Néanmoins, le nombre de squatters (permanents et hébergés) n'a que très légèrement diminué (2%).

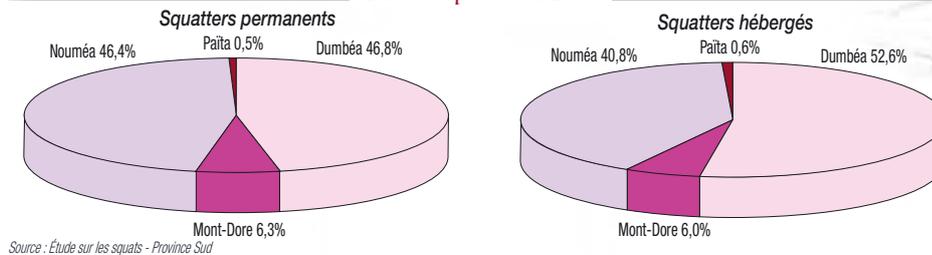
Le nombre de squatters permanents a diminué dans les communes de Dumbéa et du Mont-Dore (respectivement 220 et 98 permanents en moins) et il a augmenté dans celles de Nouméa et de Païta (respectivement 315 et 15 personnes en plus).

Définition

Un squat est un habitat précaire, une cabane par exemple, qui se situe sur un terrain public ou privé, pour lequel les habitants sont des occupants sans droit ni titre.

Les motivations de la vie en squat répondent souvent à des impératifs économiques (recherche d'un emploi, problèmes financiers et expulsions, de promotion sociale pour les squatters originaires de brousse et des îles), la recherche d'un espace libre offert par le squat ou de meilleures conditions de vie, la volonté d'un rapprochement familial ou alors le fait d'un départ du domicile parental.

Part des squatters en 2008



Les grands travaux à venir

Le secteur du BTP devrait, dans les années à venir, continuer à bénéficier d'un niveau de commande élevé. La LODEOM (loi sur le développement économique de l'outre mer) a été modifiée, prolongeant ainsi les dispositifs de défiscalisation. Pour le logement, la date limite pour l'obtention du permis de construire étant fixée au 31 décembre 2011, tous les projets de construction sont maintenus. Pour le logement "intermédiaire", la date limite est au 31 décembre 2012. Cette loi autorise désormais les organismes de logements sociaux à construire des logements intermédiaires pour l'accession à la propriété en défiscalisation.

Certains grands chantiers à venir sont d'ores et déjà recensés :

Médipôle

Les travaux du futur médipôle devraient démarrer courant 2011 pour une ouverture prévue en 2015. Pour un investissement de 44 milliards de FCFP, ce projet qui va voir le jour à Koutio, regroupera toutes les infrastructures

hospitalières et médicales existant en Nouvelle-Calédonie. Ce sera à la fois un centre hospitalier général, un hôpital pédiatrique, un centre de cancérologie, un centre de convalescence et de rééducation, un centre de radiothérapie et un hôpital psychiatrique.

Aéroport de La Tontouta

La première pierre du vaste projet d'extension et de restructuration de l'aéroport international a été posée en mars 2008.

Ce chantier nécessite un investissement de 9,6 milliards de FCFP, financé à hauteur de 1,4 milliard de FCFP par l'Etat, de 2,3 milliards de FCFP par la Nouvelle-Calédonie et de 5,9 milliards de FCFP par la CCI (Chambre de Commerce et d'Industrie).

Après quatre phases de travaux - 1) création de nouveaux parkings pour les véhicules, 2) réalisation du nouveau bâtiment aérogare passagers : avec une nouvelle zone d'enregistrement, des jardins intérieurs..., 3) réalisation de la zone d'embarquement, du système de

tri des bagages... 4) réaménagement du bâtiment existant et achèvement de la deuxième partie des nouveaux parkings pour véhicules. L'ouverture du nouvel aéroport, d'une superficie totale de 21 700 mètres carrés, est prévue pour le premier trimestre 2011.

Les jeux du Pacifique

Les nouvelles infrastructures et les rénovations nécessaires à l'accueil des jeux du Pacifique de 2011, vont continuer à doper le secteur du BTP. Ce sont ainsi environ 7,1 milliards de FCFP pour les équipements sportifs (construction, rénovation, mise aux normes) et 4,8 milliards de FCFP pour le village des jeux qui seront injectés dans l'économie calédonienne.

ZAC en prévision

Les deux projets de la **ZAC de Dumbéa-sur-mer** et de celle de **Panda** sont de vastes chantiers en termes d'aménagement urbain qui devraient durer jusqu'en 2021 pour la première et jusqu'en 2017 pour la seconde.

Il s'agit d'une véritable ville qui est en cours de réalisation puisqu'elle comprendra en autres 6 350 logements, 400 lots industriels et commerciaux, un hypermarché, six écoles, deux stations d'épuration, une annexe de mairie, une maison de quartier, une maison des associations, une salle omnisports, un collège, etc.

Cette énorme réalisation sur 500 hectares aménagés, doit s'autofinancer. Les 56 milliards de viabilisation (18,5 milliards pour Panda et 37,5 milliards pour Dumbéa-sur-mer) doivent être compensés par la vente des lots viabilisés aux opérateurs sociaux ou aux particuliers.

Le conseil municipal du **Mont-Dore** a voté la création d'une **ZAC** au nord du Vallon-Dore le 27 août 2008.

Les travaux d'aménagement de la première ZAC de la commune devraient démarrer début 2011, mais à l'heure actuelle ce projet est encore en phase de concertation. Néanmoins, cet outil qui permettrait à la mairie de maîtriser son urbanisation, nécessiterait un investissement de plus de trois milliards de FCFP.

Le projet des "**Trois vallées**" : 450 logements construits sur une zone naturelle, derrière le collège de Gadji à Païta sera le premier lotissement à être construit selon les normes HQE

(haute qualité environnementale). Cette réalisation n'est pas assimilée à une ZAC mais à un "schéma d'organisation d'ensemble", voté par les élus de la commune, qui permet d'ouvrir une zone non équipée à accueillir de l'urbanisation. Les premières livraisons de maisons devraient se faire courant 2010.

Projets dans l'habitat social

Le **FSH** a pour objectif 2 000 nouveaux logements d'ici 2012. Ses projets tant en locatif qu'en accession à la propriété sont nombreux (cinq au total dont certains ont déjà commencé) et sont destinés à toutes les catégories sociales :

- Le **lotissement Brigitte** au cœur de la ZAC de Dumbéa-sur-mer sera constitué de 461 produits (76 lots nus en accession à la propriété, 112 lots bâtis en accession à la propriété et 273 logements locatifs) implantés sur 16,8 hectares. L'aménagement de ce lotissement a débuté en mai 2009 et devrait prendre fin en décembre 2010. Le budget global de ce projet s'élève à 8,1 milliards de francs, dont 4,4 milliards pour la construction des bâtiments à usage locatif, 1,7 milliard pour les lots bâtis en accession à la propriété et 2 milliards pour la viabilisation des terrains. Les premières opérations de logements locatifs : les résidences "PIDITERE" (86 logements) et "MONE" (70 logements) ont commencé courant troisième trimestres 2009 pour un coût de 1,6 milliard de FCFP. Les trois autres résidences locatives, pour lesquelles des études ont été lancées en juillet 2009, "Ile Dié", "Bouo" et "Nouré" viendront par la suite compléter ces deux premières.
- Sont prévus également : 180 logements sur "Palmier 3" à Dumbéa, 1100 logements sur Ondémia à Païta et 150 logements à Voh, Koné et Pouembout.

Les futurs programmes d'habitat de la **SIC** :

- 100 nouveaux logements pour personnes âgées à la **résidence Les Orchidées** à Ouémo. La livraison est prévue pour 2010 et vise à répondre aux besoins liés au vieillissement de la population.
- La réalisation d'une **résidence universitaire**, pour un montant de 3,8 milliards de FCFP, comprenant 470 logements, un logement de gardien, une maison des étudiants et l'extension de locaux d'enseignement et de formation continue. A sa livraison, prévue pour mai 2011, ces logements serviront à héberger les

Tous les mois sur le site de l'Isee : www.isee.nc



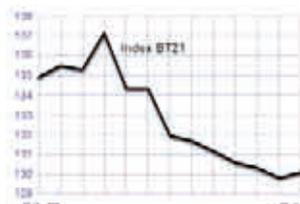
Indices et index des mois de septembre 2009 (définitif) et octobre 2009 (provisoire) (Base 100 en décembre 2000)

L'index BT21 "Tous travaux confondus" est en légère hausse (+0,2%) en octobre 2009.

Cette variation résulte principalement des indices "Bois de menuiserie" (+4,1%), "Matériel" (+1,9%) et "Matière de commutation" (+0,1%).

Les indices en baisse concernent le "Bois de coffrage" (-0,9%) et le "Gazole" (-0,9%).

Sur les douze derniers mois, le BT21 est en baisse de 3,5%.



Indices des coûts des matériaux de construction		Sept. 2009 (d)	Oct. 2009 (p)	Index du bâtiment		Sept. 2009 (d)	Oct. 2009 (p)
01 LMA	Laminé marchand en acier	152,33	152,33	BT01	Gros oeuvre	128,60	128,71
02 LMC	Rond à béton en acier	183,33	183,33	BT02	Voirie et réseaux divers	126,09	126,24
03 PO	Poutrelle en acier	164,39	164,39	BT03	Terrassements	124,29	124,93
04 AL	Profilé en aluminium	111,13	111,13	BT04	Couverture en tôle	149,02	149,09
05 TAG	Tube en acier galvanisé	185,80	185,80	BT05A	Couverture traditionnelle multicouches	129,61	129,61
06 TCU	Tube en cuivre	254,33	254,33	BT05B	Couverture panneau sandwich	141,26	141,26
07 TF	Tuyau en fonte	100,10	100,09	BT06A	Etanchéité traditionnelle multicouches	133,91	133,91
08 PVC	Tuyau en PVC	154,68	154,68	BT07	Charpente bois	122,80	122,80
09 SAN	Sanitaires	116,95	116,95	BT08	Charpente métallique	136,97	136,97
10 CAR	Carrelage	123,59	123,59	BT09	Peinture industrielle	134,04	134,27
11 RSS	Revêtement de sol synthétique	123,90	123,90	BT10	Peinture bâtiment intérieur et extérieur	127,84	127,89
12 PE1	Peinture pour ouvrage métallique	156,06	156,06	BT11	Peinture et vitrerie	124,71	124,79
13 PE2	Peinture bâtiment	150,93	150,93	BT12	Vitrerie	116,95	116,95
14 VER	Verre à vitre	115,80	115,80	BT13	Electricité	132,26	132,42
15 CEL	Câbles électriques	180,44	180,44	BT14	Plomberie	134,52	134,52
16 MC	Matière de commutation	136,64	136,80	BT15	Menuiserie extérieure aluminium	117,32	117,32
17 BCH	Bois de charpente	125,42	125,42	BT16	Menuiserie extérieure bois, fermeture baie	131,42	133,80
18 BCO	Bois de coffrage	100,85	99,92	BT17	Menuiserie intérieure aluminium	118,71	118,71
19 BME	Bois de menuiserie	150,43	156,53	BT18	Menuiserie intérieure bois	135,78	138,92
20 ISO	Matériaux d'isolation thermique	114,67	114,67	BT19	Revêtement sols et murs en carrelages	121,20	121,20
21 ETA	Matériaux d'étanchéité	165,71	165,71	BT20	Revêtement de sols synthétiques	121,83	121,83
22 TOL	Tôles de couverture	177,74	177,74	BT22	Plâtrerie	109,03	109,03
23 CL1	Ciment local CPJ	131,37	131,37	BT23	Installation d'ascenseur	139,10	140,14
24 CL2	Ciment local CPA	127,53	127,53	BT24	Entretien d'ascenseur	121,25	121,62
25 BIT	Bitumes	129,40	129,40	BT25	Entretien d'espaces verts	119,79	120,28
27 EMU	Émulsions	156,59	156,59	BT21	Tous travaux confondus	129,91	130,21
28 IM	Indice matériel	125,76	128,19				
29 PNE	Pneumatiques	119,88	119,88				
30 ESS	Essence Nouméa	124,52	123,85				
31 GO	Gazole Nouméa	133,51	132,30				
32 SAL	Salaires équipe BTP	117,72	117,72				
33 AGR	Agrégats routiers	133,07	133,07				
34 AGB	Agrégats du bâtiment	127,26	127,26				
35 AGG	Agglos	155,16	155,16				
36 PLA	Plâtre	100,34	100,34				
37 XPL	Explosifs	145,19	145,19				
38 LUB	Lubrifiants	128,02	128,02				
39 SOU	Soudure oxyacétylénique	139,90	139,90				
41 ISS	Isolation par sisalation	145,22	145,22				
43 PGC	Profilés galvanisés en C	198,29	198,29				
44 PSC	Panneau sandwich couverture	151,35	151,35				
45 ASC	Ascenseur	144,93	146,20				
46 ELI	Electricité industrielle	112,72	112,72				

Index des travaux publics		Sept. 2009 (d)	Oct. 2009 (p)
TP01	Fondations pieux béton battus ou forés	133,54	133,94
TP02	Fondations pieux acier battus	131,40	131,82
TP03	Superstructure ou Pont cadre ou pipo	130,43	130,86
TP04	Terrassements	125,66	125,96
TP05	Chaussée	127,82	127,82
TP06	Revêtement	136,79	136,54
TP07	Enrobés	127,09	127,09
TP08	Assainissement routier (buses, dalots)	128,60	128,73
TP09	Préparation matériaux routiers	126,30	126,88

d : définitif
p : provisoire
nd : non disponible
valeurs soulignées : valeurs rectifiées.

Note : les derniers indices restent provisoires pendant un mois pour permettre une rectification en cas d'erreur ou de retard dans les sources d'information.

Source : ISEE Mise à jour : 16/11/09

ANNEXES

Les accidents du travail dans le secteur du BTP

En 2007, le secteur du BTP recense à lui seul près de 30% des accidents du travail avec arrêt indemnisés par la CAFAT.

Malgré une hausse des effectifs salariés dans le secteur du BTP, les indicateurs d'accidentabilité (taux de fréquence des accidents avec arrêt et taux de gravité des incapacités temporaires) sont à la baisse.

Le BTP est un secteur d'activité où les ouvriers

Accident du travail :

Le caractère professionnel de l'accident est présumé si d'une part, une action a provoqué une ou plusieurs lésions et si d'autre part, l'accident est intervenu au temps et au lieu de travail, y compris au titre d'une mission.

Accident avec arrêt :

C'est un accident ayant entraîné une interruption de travail d'au moins 1 jour complet en sus du jour au cours duquel l'accident s'est produit.

Taux de fréquence des accidents avec arrêt :

C'est le nombre d'accidents avec arrêt par million d'heures de travail.

Taux de gravité des incapacités temporaires :

C'est le nombre de journées d'incapacité temporaire par millier d'heures de travail.

sont particulièrement exposés aux risques d'accidents du travail. Les accidents de maintenance manuelle des charges (c'est-à-dire d'objet en cours de manipulation ou de transport manuel) sont les plus fréquents (34%), viennent ensuite les chutes de hauteur pour 17% et les accidents survenant lors de déplacements de plein pied pour 13%. Un tiers des accidents se situe au niveau des mains, 23% concernent le dos et 13% les membres inférieurs.

Quant aux maladies professionnelles constatées dans le secteur de la construction, plus de la moitié (64,7%) sont dues à des troubles musculo-squelettiques (TMS) et des affections liées au port de charges lourdes (hernies discales). La surdité professionnelle et les affections respiratoires liées à l'amiante représentent chacune 11,8% des troubles.

AVERTISSEMENTS

Selon la nomenclature CAFAT sont incluses les activités de construction, travaux publics, carrelage, fabrication d'agglos/objets préfabriqués, ferblanterie/plomberie, ferronnerie/serrurerie, installation d'électricité, menuiserie/ébénisterie/charpenterie bois, menuiserie aluminium, platerie, peinture/décoration, montage charpente métallique, fabrication de tôles, vidange fosses septiques, étanchéité.

	Accidents du travail				
	2003	2004	2005	2006	2007
Nbre d'accidents avec arrêt (indemnisation CAFAT dans l'année de survenance)	619	672	667	703	644
Nbre de journées perdues par IT*	15 328	16 507	15 656	18 555	17 501
Nbre d'accidents mortels	1	2	0	4	3
Nbre de maladies professionnelles	0	28	8	7	17

* Journées indemnisées par l'organisme Source : CAFAT

Unité : nombre

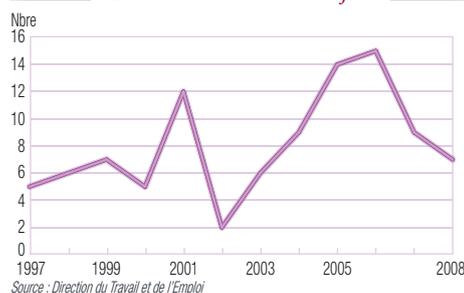
Les conflits sociaux dans le secteur du BTP

Concernant le secteur du BTP, sur la période de 1997 à 2008, les données sur les conflits sociaux fournies par la Direction du travail et de l'Emploi révèlent que les années 2001, 2005 et 2006 sont celles qui ont été les plus conflictuelles (respectivement 12, 14 et 15 conflits par an).

Par contre, à partir de 2007, le nombre de conflits est en nette diminution.

L'année 2008 confirme un ralentissement de la conflictualité, déjà constaté en 2007 (5 conflits

Evolution du nombre de conflits



Source : Direction du Travail et de l'Emploi

en 2008 contre 9 en 2007 et 14 en 2006), ainsi qu'une diminution du nombre de grévistes et

AVERTISSEMENTS

Les conflits collectifs comptabilisés par la Direction du Travail et de l'Emploi concernent les conflits ayant des motifs à caractère professionnel d'une durée égale ou supérieure à un jour et correspondant à la définition suivante : "cessations concertées du travail en vue d'appuyer des revendications à caractère professionnel déterminées, auxquelles l'employeur refuse de donner satisfaction".

Il convient de noter que les données recueillies résultent des déclarations d'entreprises, d'organisations syndicales, ainsi que des propres observations de la Direction du Travail et de l'Emploi. Certains conflits intervenus sur la période de référence ont donc pu échapper à ce comptage : la communication par les entreprises du nombre de conflits survenus en leur sein n'étant ni aisée, ni systématique, ni obligatoire et la définition de "grève" varie selon l'appréciation que chaque employeur et/ou syndicat peut s'en faire dans le cadre d'un désaccord d'entreprise.

de salariés concernés. Le nombre de jours de grève et par conséquent de journées perdues diminue également de manière considérable pour atteindre un niveau très bas.

En 2008, sur les cinq conflits sociaux enregistrés par la Direction du Travail et de l'Emploi, deux ont été menés par le syndicat USTKE, deux par le STOP et un par le CSTNC. L'USOENC, qui intervenait dans trois conflits en 2007, n'a pas été impliquée en 2008. Les mouvements sociaux ont surtout pour origine des revendications liées aux salaires et primes et des contestations de sanctions disciplinaires ou de licenciements, et plusieurs revendications peuvent être exprimées au cours d'un même conflit.

A l'initiative de l'USTKE, pour motif de revendications liées aux primes et changement de classification/formation professionnelle, le plus gros conflit de l'année 2008 avec 9 jours de grève et 1 134 journées perdues, a eu pour cible l'entreprise de travaux publics "Colas".

Durant l'année 2008, tous secteurs d'activités confondus, la Nouvelle-Calédonie a enregistré

Conflits collectifs

	2005	2006	2007	2008
Nbre de conflits	13	14	9	5
Nbre de jours perdus*	5 678	4 534	3 503	2 884
Entreprises concernées	13	14	9	5
Salariés concernés**	1 552	819	609	186
Grévistes	274	291	150	76
Jours de grève	62	83	88	18

* Nombre de journées non travaillées par les grévistes + les journées non travaillées par les salariés empêchés de travailler du fait du blocage

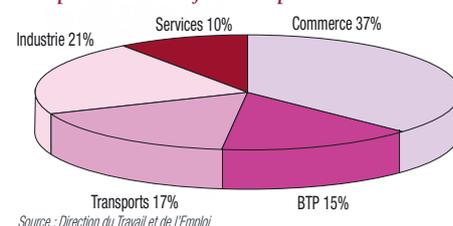
** Salariés grévistes + salariés empêchés de travailler

Source : Direction du Travail et de l'Emploi

48 conflits sociaux contre 52 en 2007.

Contrairement aux années 2004, 2005 et 2006, où le BTP demeurait l'un des secteurs d'activité les plus touchés par la conflictualité respectivement (23%, 26% et 27%) avec celui du commerce (33%, 35% et 30%), en 2007 et 2008, seul le secteur du commerce demeure principalement concerné par les conflits.

Répartition des conflits 2008 par secteur d'activité



Source : Direction du Travail et de l'Emploi

Formation en Nouvelle-Calédonie

Niveau Éducation Nationale	Nature du diplôme	Spécialité du diplôme
3	BTS	Electrotechnique
		Bâtiment
		Travaux publics
4	Bac Techno (STI)	Génie électrotechnique
		Génie civil
	Bac Pro	Electrotechnique, énergie, équipements communicants
		Ouvrages du bâtiment: métallerie
		Technicien du froid et du conditionnement de l'air
		Technicien en installation des systèmes énergétiques et climatiques
		Technicien d'études du bâtiment
BP	Technicien du bâtiment: organisation et réalisation du gros œuvre	
	Technicien menuisier agencier	
5	CAP	Installation et équipements électriques
		Préparation et réalisation d'ouvrages électriques
		Froid et climatisation
		Carreleur mosaïste
		Installateur sanitaire
		Peintre applicateur de revêtement
	CAPD*	Maçon
		Menuisier installateur
MC**	Serrurier métallier	
	Construction et entretien du bâtiment	
		Plaquiste

Les BEP vont disparaître en 2010 pour devenir des Bac pro.

* développement

** mention complémentaire

*** titre professionnel

Le BTP :

Le **Bâtiment** comprend toutes les activités concourant à la construction de bâtiments.

- **Le Gros œuvre** : ce domaine d'activité correspond à la construction des murs, planchers, terrasses et toits de bâtiments, qu'il s'agisse de bâtiments résidentiels ou non résidentiels. Sont incluses les réalisations de maisons individuelles "clés en mains" ainsi que les travaux de montage, levage.

- **Le second œuvre** : ce domaine d'activité comprend les travaux de charpente et de couverture, les travaux d'étanchéification, d'isolation, de menuiserie et de vitrerie. Entrent également dans le second œuvre, les travaux d'installation électrique, d'eau et de gaz, d'équipements thermiques et de climatisation. Enfin, on retrouve les activités de finition comme la plâtrerie, la peinture ou la pose de revêtements de sols et de murs. Cette catégorie intègre également l'agencement des lieux de vente.

Les Travaux publics sont d'une part, les travaux de préparation des sites (terrassment, forage, sondage) et d'autre part, les activités de construction d'ouvrages de génie civil. Ceci inclut la réalisation de réseaux, la construction de lignes électriques, d'ouvrages d'art, de voies ferrées et de chaussées routières ainsi que les travaux routiers souterrains, maritimes et fluviaux. La location avec opération de matériel de construction est aussi une activité de travaux publics.

La production : Chiffre d'affaires + Production stockée + Production immobilisée.

Les Consommations Intermédiaires (CI) = Achats de biens et services + variation de stocks + Autres frais sur achats + Autres achats et charges externes.

Valeur des biens et services transformés ou entièrement consommés au cours du processus de production.

La Valeur Ajoutée (VA) : Production – Consommations intermédiaires. Agrégat économique mesurant la contribution productive propre d'une entreprise à la création de richesse.

L'Excédent Brut d'Exploitation (EBE) : Valeur ajoutée + Subventions d'exploitation – Impôts et taxes – Salaires et charges sociales.

Les **indices et index du BTP** permettent de suivre l'évolution des prix de ventes des matériaux de construction ainsi que celle des coûts

salariaux. Ils sont utilisés pour l'actualisation ou la révision de prix des travaux des marchés publics et privés.

Le plus utilisé d'entre eux, l'index **BT21** "tous travaux confondus" reflète l'évolution globale du coût de la construction et sert de référence pour les revalorisations de loyers des baux d'immeubles ou de locaux commercial, industriel ou artisanal.

L'**indice 32SAL** mesure l'évolution du salaire de base d'une équipe de BTP.

ZAC : Zone d'aménagement concertée est une zone à l'intérieur de laquelle une collectivité publique ou un établissement public décide d'intervenir pour réaliser ou faire réaliser l'aménagement et l'équipement des terrains, en vue de les céder ou de les concéder ultérieurement à des utilisateurs publics ou privés.

Le projet d'urbanisme de la ZAC est établi autour d'un programme de construction et d'équipements publics précis (logements, activités, équipements).

HQE : La Haute Qualité Environnementale vise à la réalisation d'ouvrages sains et confortables dont les impacts sur l'environnement, évalués sur l'ensemble du cycle de vie, soient les plus maîtrisés possibles.

Nomenclature d'activité française

Gros œuvre

- 452A Construction de maisons individuelles
- 452B Construction de bâtiments divers
- 452T Levage, montage
- 452V Travaux de maçonnerie générale

Second œuvre

- 452J Réalisation de couverture par éléments
- 452K Travaux d'étanchéification
- 452L Travaux de charpente
- 453A Travaux d'installation électrique
- 453C Travaux d'isolation
- 453E Installation d'eau et de gaz
- 453F Installation d'équipements thermiques et de climatisation
- 453H Autres travaux d'installation
- 454A Plâtrerie
- 454C Menuiserie bois et matières plastiques
- 454D Menuiserie métallique; serrurerie
- 454F Revêtement des sols et des murs
- 454H Miroiterie de bâtiment
- 454J Peinture
- 454L Agencement de lieux de vente
- 454M Travaux de finition n.c.a.

Travaux publics

- 451A Terrassements divers, démolition
- 451B Terrassements en grande masse
- 451D Forages et sondages
- 452C Construction d'ouvrages d'art
- 452D Travaux souterrains
- 452E Réalisation de réseaux
- 452F Construction de lignes électriques et de télécommunication
- 452N Construction de voies ferrées
- 452P construction de chaussées routières et de sols sportifs
- 452R Travaux maritimes et fluviaux
- 452U Autres travaux spécialisés de construction
- 455Z Location avec opération de matériel de construction

SÉRIES APÉRIODIQUES		Calédonie		Hors Calédonie
		FCFP	FCFP	EUR
N°82	Bilan démographique de 1980 à 1999 (septembre 2000)	900	1 250	10,48
N°83	Les salaires en 1999 (octobre 2001)	600	900	7,54
N°87	Le nickel (juin 2002)	600	900	7,54
N°88	Le tourisme en 2000 (octobre 2003)	600	900	7,54
N°95	Le compte de l'éducation 2003 (août 2005)	1 200	1 800	15,08
N°99	Le compte de l'éducation 2004 (décembre 2006)	1 500	2 100	17,60
N°101	Compte des administrations publiques 2004 (janv. 2007)	1 200	1 800	15,08
N°102	Compte du tourisme 2004-2005 (mars 2007)	1 200	1 800	15,08
N°103	Compte du secteur public 2005 (novembre 2007)	1 200	1 800	15,08
N°105	Le compte de l'éducation 2005 (février 2008)	1 500	2 100	17,60
N°106	Compte du tourisme 2005-2006 (juin 2008)	1 500	2 000	16,76
N°108	Compte du secteur public 2006 (novembre 2008)	1 200	1 800	15,08
Comptes Économiques				
N°104	Comptes Économiques 1998-2003 (novembre 2007)	1 200	1 800	15,08
N°107	Comptes Économiques 2004 (juillet 2008)	1 200	1 800	15,08
N°111	Comptes Économiques 2005 (Décembre 2009)	1 200	1 800	15,08
Recensements de la Population				
INSEE	Résultats N°55 Images de la population NC 1996 (fév. 1997)			
N°77	Tableaux 1996 (novembre 1997)		— gratuit —	
Activité-Individus, Constructions-Logements, Ménages				
N° 12	Synthèse Image de la population NC 2004	400	500	4,19
Panorama des Tribus				
N°79	Province Iles Loyauté (avril 1998)			
N°80	Province Nord (avril 1998)		— gratuit —	
N°78	Province Sud (avril 1998)			
Panorama des Communes				
N°84	Province Iles Loyauté (janvier 2002)	750	1 000	8,38
N°85	Province Nord (janvier 2002)	750	1 000	8,38
N°86	Province Sud (janvier 2002)	750	1 000	8,38
Recensement Général de l'Agriculture 2002				
	RGA - Nouvelle-Calédonie (4 pages - octobre 2003)	200	250	2,10
	RGA - Province Iles Loyauté (4 pages - octobre 2003)	200	250	2,10
	RGA - Province Nord (4 pages - octobre 2003)	200	250	2,10
	RGA - Province Sud (4 pages - octobre 2003)	200	250	2,10
N°94	Principaux Résultats (mai 2005)	2 000	2 900	24,30
N°98	Terres coutumières (juillet 2006)	1 800	2 500	20,95
Inventaire Agricole Communal				
N°91	Province Iles Loyauté (novembre 2004)	750	1 000	8,38
N°92	Province Nord (novembre 2004)	1 000	1 450	12,15
N°93	Province Sud (novembre 2004)	1 000	1 450	12,15

		Calédonie		Hors Calédonie
		FCFP	FCFP	EUR
Tableaux de l'Économie Calédonienne (TEC)				
	TEC 2000 (déc. 2000 version française ou anglaise)	1 250	1 750	14,67
	TEC 2003 (avril 2004)	600	900	7,54
	TEC 2004 (décembre 2004)	1 500	2 000	16,76
	TEC 2005 (déc. 2005 version française ou anglaise)	1 500	2 000	16,76
CD-Rom	TEC, édition 2006 (sept. 2007 version française-anglaise)	3 000	4 500	37,71
CD-Rom	TEC, édition 2007 (février 2008 version anglaise)	2 500	3 500	29,35
	TEC, édition 2007 (janvier 2008)	2 500	3 500	29,35
	TEC, édition 2008 (novembre 2008)	2 500	3 500	29,35
CD-Rom	TEC, édition 2008 (nov. 2008 version française-anglaise)	3 000	4 500	37,71
CD-Rom	TEC, édition 2008a (décembre 2008 version anglaise)	2 500	3 500	29,35
	TEC, édition 2009 (Décembre 2009)	2 500	3 500	29,35
Bilan Économique				
	Bilan Économique 1999 (mai 2000)	750	1 050	8,79
	Bilan Économique 2000 (juin 2001)	750	1 050	8,79
	Bilan Économique 2001 (mai 2002)	750	1 050	8,79
	Bilan Économique 2002 (mai 2003)	750	1 050	8,79
	Bilan Économique 2003 (juin 2004)	750	1 050	8,79
	Bilan Économique 2004 (août 2005)	1 500	2 100	17,60
	Bilan Économique 2005 (juin 2006)	1 800	2 500	20,95
	Bilan Économique 2006 (juin 2007)	1 500	2 100	17,60
	Bilan Économique 2007 (mai 2008)	1 800	2 500	20,95
	Bilan Économique 2008 (mai 2008)	1 800	2 500	20,95
Nouvelle-Calédonie en Bref/New Caledonia in Brief				
	Éditions 2001, 2002, 2003, 2004, 2006, 2007, 2008, 2009 (sept. 2009)		— sur demande —	
Synthèse				
N°0	Les Comptes Économiques 1996 (mai 1998)	200	250	2,10
N°1	Les Industries Agro-Alimentaires 1997 (oct. 1999)	200	250	2,10
N°2	Les Comptes Économiques 1997 (déc. 1999)	200	250	2,10
N°3	Les Hôtels-Restaurants 1997 (fév. 2000)	200	250	2,10
N°4	Les Industries Diverses 1997 (avril 2000)	200	250	2,10
N°5	Le Commerce en Nouvelle-Calédonie 1998 (sept. 2000)	200	250	2,10
N°6	Les Transports en Nouvelle-Calédonie 1999 (nov. 2001)	200	250	2,10
N°7	Les Comptes Économiques 1997-1998-1999 (mars 2003)	200	250	2,10
N°8	Le Tourisme en 2000 (oct. 2003)	200	250	2,10
N°9	Le Tourisme en 2005-2006 (mai 2008)	400	500	4,19
N°10	Budget consommation des ménages 2008 - 1	400	500	4,19
N°11	Budget consommation des ménages 2008 - 2	400	500	4,19
Cerom				
1	L'économie calédonienne en mouvement (déc. 2005)	1 500	2 000	16,76
2	Les défis de la croissance calédonienne (déc. 2008)	1 800	2 500	20,95
N°6	Les comptes économiques rapides 2006(4 pages - août 2007)			
N°14	Les comptes économiques rapides 2007(4 pages - mars 2009)		— sur demande —	

BON DE COMMANDE à envoyer avec votre règlement à l'ISEE, Département des Publications,

Immeuble Malawi - 52, avenue du Maréchal Foch - 3^e étage - BP 823 - 98845 Nouméa - Nouvelle-Calédonie - Tél : (687) 28 31 56 poste 301 Fax : (687) 26 49 91 e-mail : dp@isee.nc

PUBLICATIONS

Nom de la Publication	N° ou MOIS	Nombre	Prix unitaire	TOTAL
TOTAL				

Documents à envoyer à l'adresse suivante :

M/Mme/Mlle
 Société
 Adresse
 Pays
 BP Code postal
 Tél e-mail

**LE DEPARTEMENT DES PUBLICATIONS
ET L'OBSERVATOIRE ÉCONOMIQUE**

sont à votre disposition
de 7h30 à 11h30 et de 12h30 à 16h00



52, avenue du Maréchal Foch - 3^e étage
 BP 823 - 98845 Nouméa Cedex - Nouvelle-Calédonie
 (687) 28 31 56 / 27 54 81 Fax : (687) 28 81 48
 e-mail : isee@isee.nc Site web : www.isee.nc

Votre règlement ne pourra s'effectuer qu'en **Francs CFP** ou en **Euros**

⇒ paiement par chèque à établir à l'ordre du "Trésor Public"
 et à envoyer à ISEE - BP 823 - 98845 Nouméa Cedex N-C.

Payment must be done in **Euros** exclusively.

⇒ by international bank cheque to "Trésor Public"
 and send to ISEE - BP 823 - 98845 Nouméa Cedex N-C.

Si vous souhaitez recevoir une facture, cochez cette case

A le Signature